

6 millions de malentendants

Le magazine des associations de devenus sourds ou malentendants

35

J 

B I M

- Le point sur la boucle d'induction magnétique
- Témoignage: Une sportive malentendante
- Vanessa, lauréate du Concours d'écriture

Nos lecteurs nous écrivent

Surdi 13 nous écrit

Une adhérente équipée d'un système cross depuis 8 ans, dit être très satisfaite de son appareillage. Ce n'est pas fréquent... Elle dit que ce n'est pas remboursé par la sécu (uniquement accessoire MDPH) C'est injuste puisqu'une oreille est complètement sourde... Que savez-vous à ce sujet ?

Réponse de la rédaction

À partir du 1^{er} janvier 2020, une aide auditive de classe I compatible avec un système Cros/BiCros doit obligatoirement être proposée à un patient ayant une surdité unilatérale de plus de 90 décibels. Le système Cros/BiCros n'est donc pas requis pour accéder à la classe II et il n'y a pas de modification de prise en charge du dispositif associé au système Cros/BiCros.

Si vous faites l'acquisition d'une solution CROS ou BICROS, sachez que l'appareil auditif récepteur est remboursé par la Sécurité sociale et votre mutuelle, le cas échéant (au même titre qu'un appareil classique). En revanche, l'appareil émetteur lui n'est pas remboursé car ce dernier est considéré comme un accessoire.

SurdiLorraine teste à Nancy

Le CCAS de la ville de Nancy a contacté notre association SurdiLorraine pour tester un nouveau matériel d'écoute acheté par l'Office de Tourisme.

Denise et Lucette sont porteuses de prothèses auditives, Marie Josée est implantée cochléaire, toutes les 3 ont la position T activée et Agnès est entendante.

Ces quatre personnes ont pu apprécier les explications du guide dans d'excellentes conditions d'écoute.

Merci à Agnès Donzelle du CCAS de Nancy et à Vincent, guide conférencier à l'Office du Tourisme de Nancy.

Les visites guidées la ville sont accessibles aux personnes malentendantes.

N'hésitez pas à demander la boucle magnétique pour profiter pleinement de la visite de notre belle ville Nancy.

Conseils pour écrire à la rédaction

Pour écrire aux courriers des lecteurs de cette revue, nous vous demandons de bien noter l'objet de votre courrier, votre nom ainsi que le département (à publier ou non, selon votre choix). Faites des lettres courtes avec une seule question par courrier.

En vous remerciant.

■ La rédaction

Vacances en Bretagne

C'est en l'an 2000 lors d'un voyage à Lourdes que j'ai découvert la boucle d'induction magnétique. L'audioprothésiste qui m'avait appareillée avait eu la bonne idée de m'ouvrir la position T. Ce fut pour moi un bonheur immense. Depuis ce moment je ne cesse de faire connaître la boucle magnétique partout où je passe. Elle révolutionne l'audition des personnes malentendantes et mon plus grand désir serait qu'elle soit mieux connue.



La BIM de l'Office du Tourisme du Val André

Récemment à l'Office du Tourisme du Val André, avec une amie nous y avons utilisé la BIM d'accueil. Ce fut une grande joie pour la personne responsable car nous étions les 3^{es} de la journée à la demander.

Lorsqu'on a eu le bonheur de la découvrir, partageons notre joie !

■ F. Pivard FCM 94



Écrivez-nous à :

courrierlecteurs@surdifrance.org

Dans le dossier du n°36, il sera question de **Nos actions de sensibilisation et d'information en associations.**

Merci de nous faire parvenir vos courriers et témoignages à courrierlecteurs@surdifrance.org

Sommaire

Courrier des lecteurs

Éditorial

Vie associative

- L'avenir des stages de lecture labiale **4**
- **Bulletin d'abonnement** **4**
- Hommage à Jean-Louis Bosc **5**
- Les forums de Rentrée en Île-de-France **6**
- Afficher son handicap **8**

Dossier

- **Ça fait BIM dans nos oreilles!** **9**
- Boucles d'induction magnétiques, qu'en est-il aujourd'hui? **10**
- Du progrès en accessibilité des établissements recevant du public? **12**
- Pourquoi si peu de boucles d'induction magnétique? **13**
- Pourquoi est-il essentiel de la faire connaître de tous? **14**

Appareillage

- Bien choisir son aide auditive **15**

Santé-Médecine

- Les avancées de la recherche génétique **17**

Témoignage | Reportage

- De la parole écrite à la parole vivante **20**
- **Don au Bucodes** **21**
- Une sportive de haut niveau malentendante **22**

Pratique

- **SURDI Kids**: Chanter quand on porte un implant? **24**
- **Fiche B.A.-Ba n°13** Applications Smartphone **25**
- **Fiche B.A.-Ba n°14** Quelques idées de badges **26**
- Porter un badge au travail? **27**

Europe | Internationale

- Obsolescence de la boucle d'induction magnétique? Ce n'est pas demain la veille! **28**

Culture

- Jazz à Vienne **29**
- Lumi et ses œuvres lumineuses **30**
- Les résultats du concours d'écriture **31**



6 millions de malentendants

est une publication trimestrielle de l'ARDDDS (réalisée en commun par le Bucodes SurdiFrance et l'ARDDDS) Maison Vie Associative et Citoyenne du XX^e - 18-20, rue Ramus - 75020 Paris - Ce numéro a été tiré à 2500 exemplaires

Directrice de la publication: Frédérique Martini • Rédactrice en chef: Aïsa Cleyet-Marel • Rédactrices en chef adjointes: Anne-Marie Choupin, Maripaul Peysson • Ont collaboré: Dominique Dufournet, ARDDDS IDF, Philippe Cortez, Maripaul Peysson, Marc Beaufils, Jeanne Guigo, Solène Nicolas, Yann Griset, Mattéo Galmiche, Alexandre Durand, Charlotte Denoël, Valérie Caillaud, Rachel Poirier, Hélène Charasse, IHAC, Vanessa, Aïsa Cleyet-Marel, Anne-Marie Choupin • Crédit dessins et photos: DD, Stages ARDDDS, Philippe Cortez, ARDDDS IDF, EaC, Bucodes SurdiFrance, Charlotte Denoël, Valérie Caillaud, Hélène Charasse, Rachel Poirier, Lumioara Billière-George, Vanessa, A. P. • Couverture: Antoine Pelloux sur une idée de Solène Nicolas • Mise en page et impression: Ouaf! Ouaf! Le marchand de couleurs • 16, passage de l'Industrie - 92130 Issy-les-Moulineaux • Tél.: 0140 930 302 - www.lmdc.net • Commission paritaire: 0621 G 84996 • ISSN: 2118-2310

Handicap, accessibilité et humanité

Un grand pas fut franchi lorsqu'en 2005 on désigna les personnes handicapées par le terme de *personnes en situation de handicap* ; la société reconnaissait sa responsabilité dans le fait que l'absence d'accessibilité plonge la personne dans une impossibilité à jouir pleinement de ses droits de citoyen.

Un grand pas vraiment ?

Si on en juge après 15 ans d'existence de la loi « *égalité des chances et citoyenneté de la personne handicapée* » ce pas ne nous a pas mené bien loin !

Qu'en est-il de ces boucles d'induction magnétiques que nous avons faites inscrire dans nos droits? Existantes, fonctionnantes, absentes, grésillantes? Toute une panoplie de dysfonctionnements pour lesquels des mesures doivent être prises. Notre dossier se propose de faire le point pour vous, avec l'avis de professionnels, des témoignages, vous y découvrirez la nouvelle brochure du Bucodes SurdiFrance sur les BIM.

Avec cette loi nous pensions aussi que le regard sur le handicap allait changer, qu'être malentendant ou sourd ne serait plus synonyme de rejet, d'éviction ; et même que nous trouverions plus facilement des personnes prêtes à faire l'effort de communiquer vraiment avec nous... Nous en trouvons heureusement, mais surtout dans nos associations ! *Pourtant le soin, la bienveillance envers l'autre quand il est handicapé remonte au plus lointain de l'humanité. C'est ce qu'affirme Valérie Delattre, archéo-anthropologue ; depuis les sociétés néandertaliennes jusqu'au XVIII^e siècle, le handicap n'induit pas la relégation. Le groupe prend en charge la personne différente, il ne perd pas son statut social. Puis au XVIII^e siècle L'abbé de l'Épée étudie la langue des signes. Un peu plus tard, Louis Braille invente son système d'écriture à destination des aveugles. Surtout, on se met à regrouper les aveugles d'un côté, les sourds de l'autre. C'est un terrible paradoxe : à vouloir éduquer, on a isolé. Aujourd'hui encore, on garde la trace de cet héritage avec des instituts spécialisés pour jeunes sourds ou jeunes aveugles. La mixité n'existe plus ! Les handicapés sont sortis du groupe.*

Quelle alternative? Communautarisme ou solitude?

Pour rompre cette solitude dans le monde des entendants, nous devons encore et toujours informer, montrer l'invisible, dire l'intime. C'est l'enjeu du congrès d'octobre « **Ensemble pour mieux entendre** »

Handicap invisible, que nous nous efforçons de donner à voir, comme en témoignent badges et gilets. Pourtant que notre handicap soit invisible semble une chance pour ceux qui ont à souffrir du regard de l'autre sur leur différence ; et ils ont raison c'est un poids terrible à supporter. Aussi soyons en conscients. Notre objectif est de faire comprendre nos difficultés et les problématiques de la perte auditive.

Notre revue est un vecteur d'informations qui s'essouffle faute de moyens humains et risque ainsi de disparaître. Elle est un lien entre nos associations, un lien pour les malentendants isolés, il faut la faire vivre !

Amis lecteurs, vous avez répondu nombreux, à notre concours d'écriture, preuve de votre intérêt, de vos capacités, de votre envie de communiquer, d'autres n'ont pas osé... pas encore ! Rejoignez-nous...

■ La rédaction

L'avenir des **stages de lecture labiale**

La trente-cinquième édition des stages d'été de lecture labiale de l'ARDDS est terminée. L'annonce du décès de Betty Velay a laissé sa partenaire Manuella Lefèvre devant une tâche énorme à accomplir, en plus de son immense peine. Grâce à son énergie, à la mobilisation immédiate de bénévoles et le soutien de Jean-Pierre Loviat et des orthophonistes, les deux semaines se sont bien déroulées.

Les stages de lecture labiale sont une activité historique de l'ARDDS. Elle est gérée avec l'autonomie nécessaire à son bon fonctionnement. A l'issue de ces deux mois d'été éprouvants, Manuella a annoncé au conseil d'administration de l'ARDDS, sa démission de sa fonction d'organisatrice des stages. Elle souhaite qu'une équipe issue des stages prenne le relais, très rapidement, pour que l'édition 2020, déjà prévue en Bretagne, puisse fonctionner dans des conditions optimales. L'accompagnement qu'elle a proposé à cette équipe sera évidemment primordial.

En effet, à peine, les stages terminés, la préparation des inscriptions des suivants commencent. Le centre a déjà été choisi et il faut aussi trouver celui de l'année suivante !

Les formulaires des formations passées sont à envoyer aux entreprises et, en même temps, déjà recenser les demandes pour les prochains stages.

Ces tâches multiples seront coordonnées au sein de cette équipe et partagées entre différents volontaires. Avec l'aide de Manuella, la nouvelle équipe fera sa formation dans la préparation des stages de Créhen. L'expérience qu'elle apportera en accompagnant la nouvelle équipe, sera utile et gage de la réussite des prochaines sessions.

Le conseil d'administration accompagne bien sûr, ce travail visant à confirmer la pérennité des stages, pour le bénéfice de tous.

La chorale des stagiaires de Saint-Affrique dirigée par Jean-Charles



Toute l'ARDDS remercie Manuella et Betty, et avant elles les initiateurs Jean-Pierre et Vonette, pour leur investissement entier pour les stages d'été durant tant d'années. Avec l'accompagnement de tous les volontaires nombreux et engagés, ces stages ont fait le bonheur de nombre d'entre nous. Cela continuera avec la nouvelle équipe.

Dès la publication dans le numéro de janvier de 6MM, du formulaire habituel, n'hésitez pas à vous inscrire aux sessions de l'été 2020.

Le bureau du conseil d'administration de l'ARDDS

Je m'abonne à 6 millions de malentendants

Option choisie

Abonnement annuel à tarif réduit, soit 4 numéros : 15 €
Abonnement annuel plein tarif, soit 4 numéros : 28 €

Pour bénéficier de l'**abonnement à tarif réduit**, vous devez vous abonner par l'intermédiaire d'une association ou section dont l'adresse se trouve au dos de ce magazine. Elle vous indiquera le montant de l'adhésion à ajouter.

Pour l'**abonnement plein tarif**, vous pouvez envoyer votre chèque directement :

- soit à l'ordre du Bucodes SurdiFrance, à Claude VAJDA : 32, avenue Jean Jaurès - 69007 Lyon.
Renseignements à abonnement6MM@surdifrance.org
- soit à l'ordre de l'ARDDS, à ARDDS - Boîte 82, MVAC du XX^e - 18-20, rue Ramus - 75020 Paris.
Renseignements à contact@ardds.org

Nom, prénom ou raison sociale :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Pays :

Mail :

Date de naissance :

Nom de l'association :

Hommage à Jean-Louis Bosc

C'est avec tristesse que nous avons appris cet été le décès de Jean-Louis Bosc. Jean-Louis a énormément fait avancer la cause des personnes sourdes, malentendantes ou souffrant de troubles de l'audition. Il était le Vice-Président de l'association Unanimes, après avoir été pendant des années le Vice-Président de l'Unisda où il représentait l'ANPEDA, association de parents d'enfants sourds.

Ma première rencontre avec Jean Louis remonte à plus de 10 ans, à l'occasion d'une réunion dont le thème était une enquête qui avait pour but de faire « *un premier état des lieux de la détresse psychologique des publics sourds et/ou acouphéniques en France* ».

Jean Louis allait animer un groupe de travail pour élaborer et promouvoir cette enquête.

C'est une belle personne qui disparaît, il a su fédérer beaucoup de monde autour de son projet et obtenir des résultats décisifs.

Cette enquête fut un succès avec plus de 2 800 réponses, soit un échantillon représentatif qui permettra d'établir une synthèse présentée lors du Colloque de restitution du 20 mai 2011, faisant ressortir un taux de détresse psychologique très supérieur à la moyenne. Ce taux de détresse psychologique sera confirmé par l'enquête de l'INPES publiée en 2015, le Baromètre Santé Sourds et Malentendants, faisant ressortir un taux de 45,9 % contre 16,7 % en population générale.

Les chiffres tirés de l'enquête ont permis d'objectiver la situation, et donc d'aller plus loin. Jean Louis est allé frapper aux portes des ministères. Les réunions se



sont alors enchaînées au Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH), dans les ministères, en particulier à la DGCS (Direction Générale de la Cohésion Sociale), qui a produit le 12 décembre 2012 une circulaire relative au « *recensement par les ARS des ressources locales compétentes en matière de soutien psychologique des personnes sourdes et malentendantes* ».

Le groupe de travail sur la détresse psychologique animé par Jean Louis – malgré la maladie – allait continuer à se réunir pour lancer d'autres initiatives. L'une des plus marquantes pour les personnes malentendantes fut le film « *Le secret d'Annie* », un outil pédagogique produit par l'Unisda. Ce court-métrage met en scène les difficultés d'une personne malentendante (dans le déni) qui perd pieds au cours d'un dîner entre amis. Il a été présenté aux associations de personnes malentendantes à l'occasion de l'assemblée générale du Bucodes SurdiFrance à Fouesnant en 2016.

C'est une belle personne qui disparaît, il a su fédérer beaucoup de monde autour de son projet et obtenir des résultats décisifs. Il est essentiel que, nous, associations, poursuivions ce travail pour répondre à la question de la détresse psychologique des personnes malentendantes avec les outils que constituent l'enquête et les supports pédagogiques qui ont été réalisés sous son impulsion.

■ Dominique Dufournet



Les forums de Rentrée en Île-de-France

La section ARDDS-IdF était présente dans cinq forums des associations. Quelques moments, pris sur le vif!



Forum du 20^e avec Madeleine, Philippe

6
7

« Bonjour, vous êtes intéressé par le sujet? », « Pardon? », « Je vous demande si vous êtes concerné par la malentendance? ». « Je ne comprends pas ce que vous dites ». Je répète ma question et l'homme me répond: « Non, non, j'ai de bonnes oreilles, tout va bien de ce côté-là ». Mais le dialogue n'en sera pas moins difficile. « Vous avez déjà consulté un ORL? ». « Jamais! ». Et, pressé par nos questions, notre homme semble vouloir fuir. Nous lui avons vivement conseillé de passer « peut-être assez vite », un audiogramme. Et s'il s'est arrêté à notre stand, ce n'est peut-être pas tout à fait par hasard. Par nos quelques mots, nous avons semé une graine. Espérons qu'elle prenne racine.

Nous sommes très bien placés en début d'allée. C'est par là que le public de ce forum des associations du 20^e arrive et nous sommes parmi les premiers devant qui on s'arrête, pour voir d'abord ce que nous proposons et, éventuellement, poser des questions. À notre droite, le stand d'une ONG humanitaire. Nous faisons connaissance, mais le jeune homme qui tient le stand ne répond pas tout de suite, et pour cause, il nous révélera qu'il est sourd de l'oreille gauche, totalement, depuis son enfance. Nous tenterons de le convaincre qu'il existe peut-être aussi pour lui des solutions.

Une dame du quartier est intéressée par ce que nous proposons parce « qu'elle pense » que certains de ses élèves sont malentendants. Mais elle est pressée, elle prendra quand même nos références.

« Ah! » S'exclame cet homme à grosses moustaches et au fort accent méditerranéen, « Il faut que vous interveniez auprès des ingénieurs du son de la télé pour que les dialogues redeviennent audibles, les gens parlent trop vite et sans articuler que ç'en est un scandale! ». Notre homme est remonté contre ces « gens » qui ne savent pas ce que c'est que de mal entendre et de mal comprendre.

Nous lui ferons découvrir la possibilité de suivre ses émissions préférées avec sous-titrage permanent, et il partira avec un bulletin d'inscription pour la Journée Porte Ouverte ARDDS-IdF du 18 octobre ainsi que pour le congrès Bucodes SurdiFrance du 19 octobre, promettant d'y venir.

Cette femme, dont tous les membres de sa famille sont déjà équipés, a des problèmes avec son appareillage et nous avons des chances de la revoir, car elle nous avoue avoir besoin d'être mieux conseillée, mieux orientée.

Et que dire de ce malentendant qui refuse de se faire appareiller! Il partira presque en courant fuyant le dialogue. Peut-être est-ce aussi une question de coût, question que nous avons abordée à plusieurs reprises avec des personnes qui ignoraient tout ou presque des remboursements et aides possibles, y compris pour l'une d'elle que nous avons informée de la possibilité d'un remboursement de ses piles par la Sécurité sociale!



Forum de Courbevoie avec Françoise, Lysiane, Anne-Marie

Autant de situations particulières sur la bonne cinquantaine de contacts cumulés sur l'ensemble des cinq forums auxquels les bénévoles de l'ARDDDS-IdF ont prodigué conseils, aide, et réconfort parfois, mais aussi des solutions qui soulageront certains de ces hommes et de ces femmes dont beaucoup osent à peine parler de leur difficulté à vivre leur handicap.

Voici les équipes qui ont assuré lors de ces forums la représentation de notre association avec patience et bienveillance. Qu'ils soient ici tous remerciés.

- Brigitte et Hélène dans le 13^e,
- Anne-Marie et Françoise à Courbevoie,
- Isabel et Claudette à Issy-les-Moulineaux,
- Maud, Nadine et Annie dans le 18^e,
- Madeleine, Judy et Philippe pour le 20^e.

Nous leur donnons rendez-vous l'année prochaine ainsi qu'à tous ceux à qui il est offert à cette occasion, l'opportunité de vivre une expérience d'une grande richesse humaine.

■ L'ARDDDS IDF

6

7



Forum du 13^e avec Brigitte et Hélène

Afficher son handicap

Bien sûr, il est jaune mon gilet et par les temps qui courent, il suscite bien des polémiques, des remarques plus ou moins sympathiques, bref, des discussions souvent stériles, mais surtout à l'emporte pièce. C'est pourtant par ce média que j'ai rencontré l'ARDDS. Voici comment.

Pour des raisons particulières j'avais choisi ce jour-là de traverser Paris en bus plutôt qu'en vélo dont j'ai redécouvert le plaisir depuis peu. La ville semble plus décidée que jamais à expulser la voiture hors les murs et la Petite Reine se voit chaque jour offrir davantage d'espaces de circulation privilégiés.

S'ils sont à partager parfois avec bus et taxis, je suis agréablement étonné de voir que cette cohabitation se passe si bien qu'elle me fait dire que des consignes ont dû être passées pour que les chauffeurs soient à ce point attentifs aux « fragiles » que nous sommes sur nos deux roues. C'est en tout cas ce qu'il me semble pour le vivre chaque fois que j'emprunte ces voies communes.

Je constate en effet régulièrement, qu'avant de me doubler, bus et taxi ralentissent, respectent une distance raisonnablement conforme au code de la route, et que si les conditions ne le permettent pas, avant de klaxonner, il est souvent fait preuve d'une belle patience jusqu'à attendre le lieu et le moment propice pour passer. En réponse, il m'arrive d'accélé-

Curieusement, je me sens rasséréiné par l'affichage de mon handicap

rer ou de remercier d'un signe de la main, un chauffeur de sa patience, ou même de m'arrêter pour laisser passer. Peut-être aussi la vie à vélo me rend-elle moins sensible à l'agressivité et à la nervosité de ceux pour qui la voiture est une seconde résidence.

Il n'en reste pas moins que la fragilité du cycliste face aux autres véhicules, demeure une réalité que me rappelle chaque tour de pédale. L'unique protection que je porte contre les accidents est un casque et c'est peu de chose.

Ce qu'il me faudrait aussi, me disais-je un jour, serait de prévenir que je peux ne pas entendre les véhicules qui arrivent par derrière et que je peux, par conséquent, ne pas me serrer à droite suffisamment tôt. Constatant l'aggravation de ma perte d'audition, l'idée d'écrire en grosses lettres sur le dos d'un ou plusieurs vêtements le mot « sourd » commençait à me trotter dans l'esprit. « Malentendant » est trop long à lire et moins bien compris. C'est dans ces considérations que mon esprit vagabondait. Mon bus arrivait alors à Bastille, lorsque nous fûmes doublés par un cycliste sur le dos duquel je remarquai une énorme oreille barrée stylisée sur fond jaune, sous-titrée de cinq énormes lettres « ARDDS ». Je gardai en mémoire ce sigle, internet fit le reste. Sur le site bien nommé je trouvais les coordonnées de ce qui allait devenir une source formidable d'informations, de rencontres et de partage avec ceux qui vivent et connaissent la difficulté de ne pas bien entendre, avec les risques que cela peut aussi comporter dans la vie quotidienne.

Aujourd'hui, j'enfile mon gilet avant de visser mon casque sur la tête. J'en recouvre même le sac à dos qui me fait office de porte-bagages, et il me donne souvent l'occasion d'en commenter le dessin. Voyons, cher ami, cher monsieur, chère madame, que peut bien signifier, à votre avis, une oreille barrée? Pas plus que le casque, ce gilet n'est une protection contre les chocs, mais curieusement, je me sens rasséréiné par l'affichage de mon handicap. Et si tout le monde n'en comprend pas la symbolique, je tiens ma droite plus que jamais.



Mon casque et mon gilet, dans les rue de Paris

■ Philippe Cortez

Ça fait BIM dans nos oreilles!

La BIM ou Boucle d'Induction Magnétique désigne un équipement efficace pour s'isoler du bruit ambiant et permettre la communication.

Principe

En parcourant un conducteur, tout signal électrique crée un champ magnétique autour de celui-ci. Pour concevoir une boucle d'induction magnétique on installe un fil conducteur d'électricité autour de l'espace à équiper. Ce fil est connecté à un amplificateur, lui-même relié à un micro, à une sonorisation, ou à un récepteur de son.

Lorsque la source sonore est activée, un courant électrique parcourt le fil, créant un champ magnétique proportionnel, qui sera le vecteur du signal audio (les variations du champ magnétiques sont l'image fidèle du signal audio). Ce signal est directement reçu par la bobine d'induction incluse dans les aides auditives disposant de la fonction téléphone (position T).

Composition d'une BIM

Une installation de boucle magnétique comprend un simple fil conducteur qui peut prendre diverses dispositions selon la salle et un amplificateur audio relié à une source sonore (micro, TV, sonorisation existante). Cet amplificateur est dédié uniquement à cet usage.

Divers équipements d'écoute individuels, notamment pour la télévision, intègrent l'induction électromagnétique.

Usages

Pour en bénéficier il faut porter un récepteur soit un appareil de correction auditive ou un implant cochléaire avec position T (ou M/T), ou bien un récepteur spécial, de type casque ou oreillette.

Cette technologie est inscrite dans la loi de 2005 pour l'accessibilité des ERP sous certaines conditions, on devrait donc la trouver dans les salles publiques et privées : salles de réunion, de conférence, de cinéma, de théâtre, lieux de culte, etc.

Avantages

Le son est transmis directement, à partir d'un micro ou d'une autre source sonore, dépourvu des bruits de fond et des échos qui règnent habituellement dans les salles publiques, ou des déformations dues aux haut-parleurs. Et chez soi, on peut écouter la télévision sans gêner ses proches.

Le son est plus clair et la parole plus intelligible.

Inconvénients

Quand l'installation n'est pas de qualité, le champ magnétique est actif au-delà de la surface délimitée par la boucle et il n'est pas arrêté par les murs. On peut donc capter le message sonore dans les pièces contiguës ou superposées, jusqu'à trois mètres du fil pour les boucles de grande puissance.

Le champ magnétique n'est pas toujours uniforme à l'intérieur de la surface limitée par la boucle: on entend mieux à la périphérie.

Le système peut être parasité par d'autres champs magnétiques situés à proximité.



Autres technologies

Les systèmes FM (radio sans fil) et la technologie Bluetooth se développent, mais presque toujours pour des usages individuels. La boucle magnétique reste incontournable. Elle est parfois associée d'autres technologies de transmission du son vers des récepteurs individuels, dans certaines salles de spectacle ou pour des visites guidées.

- Dans le cas d'une salle, un émetteur est branché au système de sonorisation.
- Pour une visite guidée, le guide y connecte un micro cravate.

Dans les deux cas, les personnes malentendantes disposent d'un boîtier récepteur, relié soit à un collier d'induction magnétique qui fait office de boucle magnétique, soit à un casque audio si leurs appareils n'ont pas de programme T ou MT.

■ Maripaul Peysson

Boucles d'induction magnétiques

Qu'en est-il aujourd'hui ?

La rédaction de 6mm a demandé à Marc Beauvils, responsable du bureau d'études Electroacoustique Consultant (EaC) pour les boucles d'induction magnétiques, et passionné par ce travail, de faire le point sur l'installation de ce système.

Force est de constater que les systèmes de BIM sont souvent installés au petit bonheur la chance. Certaines sujétions inhabituelles incontournables ne sont pas toujours prises en compte.

- La norme NF-EN 60118-4 concernant ces systèmes n'est pas toujours respectée
- Des points cruciaux - hors norme - comme le débordement ou les interférences sont souvent occultés.

Ce que préconise la norme dans la surface utile

Intensité du champ à 1000 Hertz (niveau sonore) 100 mA/m +/- 3 dB.

Le système doit pouvoir fournir 400 mA/m sur les crêtes de modulation.

Réponse en fréquence (équilibre tonal grave/médium/aigu) +/- 3 dB de 100 à 5000 Hertz.

L'intensité du champ magnétique est à mesurer à la hauteur d'écoute (1,2 m pour les personnes assises et 1,7 m pour les personnes debout).

Bruit de fond :

- 47 dB est souhaitable.
- Si le rapport signal sur bruit est inférieur à - 32 dB il doit être signalé et les mesures visant à surmonter le problème discutées avec l'installateur de boucle ou le fabricant.
- Pour une écoute de courte durée un rapport signal sur bruit jusqu'à - 22 dB est accepté.

Mais répondre à la norme ne suffit pas toujours.

Certains impératifs locaux ne sont pas pris en compte par la norme (risques de débordement et d'interférences, qualité audio intrinsèque du système). La notion de surface utile est aussi parfois dévoyée.

Ce sont des BIM périmétriques qui sont le plus souvent préconisées. Elles débordent très largement autour d'elles dans les trois dimensions et sont très sensibles aux perturbations dues au métal. Cela peut exiger d'autres types de BIM en « 8 » ou des systèmes phasés en épingles à faible ou à ultra-faible débordement.

Un contrôle du fonctionnement de la boucle sera effectué périodiquement avec le contrôleur auditif de boucle qu'un installateur sérieux n'aura pas manqué de prévoir



Défi technique: installation d'une boucle d'induction magnétique sur une barge.

ment. Toutes les BIM peuvent recevoir une spire d'annulation.

Certains systèmes peuvent être conformes aux exigences de la norme, sans pour autant offrir aux personnes malentendantes le son de qualité dont elles ont besoin. Avec les BIM, l'ingénierie du son et de l'acoustique est à prendre en compte.

Les systèmes de BIM peuvent interférer avec d'autres systèmes « courant faible », audio ou vidéo. Ces désordres doivent pouvoir être solutionnés par un technicien audio compétent, ce qui est rarement le cas d'un installateur de boucles d'induction.

Il ne faut pas pour autant jeter la pierre aux seuls installateurs car beaucoup de distributeurs vendent du matériel sans valider d'études préalables et sans se préoccuper du bien-être des malentendants.

Trois points incontournables sous-tendent les systèmes de BIM

- 1- Quand une BIM périmétrique est utilisable elle doit être placée à une hauteur convenable en fonction de sa taille.
- 2- La présence de métal, visible ou non, perturbe le fonctionnement des BIM. C'est un point essentiel qui limite l'usage des boucles périmétriques, très sensibles aux effets du métal.
- 3- Les BIM simples rayonnent très largement dans les trois dimensions. Il y a risque d'interférences avec d'autres boucles ou avec d'autres systèmes du voisinage et il n'y a pas de confidentialité. Ces points sont souvent occultés.

Examinons quelques causes de mauvais fonctionnement des BIM

De nombreux installateurs se réfèrent à des informations commerciales complaisantes ou à des données techniques souvent erronées disponibles ici ou là. Une définition rationnelle doit prendre en compte :

- Dimensions et forme des zones à couvrir
- Nature constitutive des bâtiments, pertes et perturbations métalliques
- Débordement des boucles, interférences, confidentialité
- Pollution magnétique locale
- Perturbations de réseaux « courant faible »
- Possibilités d'installation.

Quel type de BIM répondra aux contraintes locales tout en respectant la norme? Ce ne sera pas toujours une BIM périmétrique. Nonobstant, ce sont souvent des BIM périmétriques qui sont installées au sol ou au plafond, par commodité.

Ce type de BIM doit être installé à bonne hauteur afin d'offrir un niveau sonore régulier conforme à la norme. Une BIM mal positionnée offrira un champ concave ou convexe. La zone utile sera restreinte. Dans de grandes salles la BIM n'est souvent exploitable que sur une bande périphérique.

La présence de métal est un point essentiel à considérer. Le métal affaiblit le champ magnétique, le creuse et assourdit le son. Les défauts dus à un mauvais positionnement de la boucle et à la présence de métal se conjuguent. Aucun des réglages présents sur un amplificateur de boucle ne permet de compenser la déformation du champ magnétique due à une mauvaise caractérisation de la boucle. La seule solution est de réduire la largeur des boucles ou d'avoir recours à des boucles en «8» ou à des systèmes phasés en épingles.

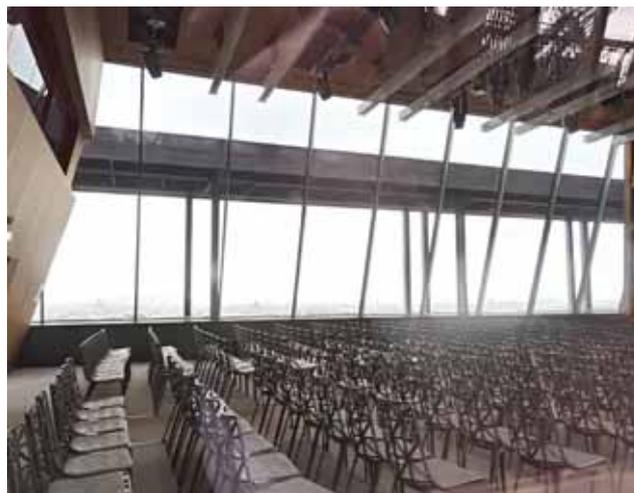
Et les amplificateurs?

Les caractéristiques de l'amplificateur ne dépendent pas de la surface à couvrir. Il faut considérer: le type de boucle, son tracé, ses rapports de dimensions, sa longueur, son dénivelé, et les pertes métalliques. Cela étant il faut calculer l'intensité nécessaire pour obtenir un champ magnétique (et donc un niveau sonore) conforme à la norme. Il faut ensuite calculer la tension nécessaire pour obtenir une large bande passante et une bonne qualité audio.

L'amplificateur de boucle sera un amplificateur travaillant en courant et non pas en tension. Il devra permettre d'obtenir l'intensité et la tension nécessaires sur la charge présentée par la boucle, entre sa faible résistance et son impédance à la fréquence critique.

Ces chipotages techniques agacent un peu certains installateurs qui préféreront sans doute s'en tenir à leurs bonnes vieilles habitudes qui, il faut bien le constater, font merveille.

Les BIM relèvent d'un domaine technique à part entière, avec lequel extrêmement peu de techniciens - même soi-disant spécialistes - sont familiarisés.



Autre challenge réussi: La salle de conférence de la Tour Eiffel, à Paris!

Quel coût?

Le coût d'un système dépend essentiellement de la main-d'œuvre. Pour une boucle périmétrique ce coût peut être relativement réduit. Pour des systèmes évolués ce coût peut être élevé puisqu'il faut intégrer des réseaux plus ou moins complexes. Le coût matériel reste généralement modique, même avec des amplificateurs de haute qualité.

Certains distributeurs sérieux et compétents ne vendent leurs amplificateurs qu'à condition d'avoir pu valider une étude assurant que le système sera conforme aux besoins. Le faible surcoût qui en résulte offre une assurance de résultats.

Compétences des utilisateurs

Un système bien caractérisé ne nécessite aucun réglage. Avec des matériels de qualité, les réglages réalisés à la mise en service sont stables dans le temps.

La BIM est normalement mise sous tension avec la sonorisation. Avec un système autonome il faut procéder à la mise sous tension. Cela peut être fait en début de journée car il n'y a pas d'inconvénients à laisser un matériel de qualité sous tension.

Le point important est d'utiliser convenablement le ou les microphones. Pour faciliter la lecture labiale, il est bien de tenir le micro de façon à ne pas cacher les lèvres. Plus on rapproche un micro directif de la source, plus le grave remonte : c'est l'effet de proximité. Le message devient « empâté » et moins clair. L'intelligibilité en souffre. Il faut donc tenir le micro à 8/10 cm de la boucle. Avec les pupitres micro à col de cygne, cet effet ne se manifeste pas car le micro est éloigné de la boucle.

Un contrôle du fonctionnement de la boucle sera effectué périodiquement avec le contrôleur auditif de boucle qu'un installateur sérieux n'aura pas manqué de prévoir pour permettre à une personne normoentendante de vérifier le fonctionnement du système!

■ Marc Beaufiles EaC

Du progrès en accessibilité des établissements recevant du public ?

Depuis la loi du 11 février 2005 pour l'« Égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », les établissements recevant du public (ERP) doivent être accessibles à tous les types de handicap. Ils doivent permettre à tout le monde, sans distinction, de pouvoir y accéder, y circuler et recevoir les informations diffusées.

Obligation de mise à disposition ou d'installation de Bim

Interphones

Lors de leur installation ou de leur renouvellement.

Accueils

Tout établissement recevant du public remplissant une mission de service public, quel qu'en soit la catégorie et ce y compris si l'accueil n'est pas préalablement sonorisé. Tous les ERP neufs de 1^{er} à 4^e catégorie, pour l'existant ce sont les établissements de 1^{re} et 2^e catégorie. Les guichets d'information ou de vente manuelle, s'il y a une sonorisation.

Les salles de réunion

Les ERP existants de 1^{re} et 2^e catégorie comportant plus de trois salles de réunion sonorisées accueillant chacune plus de cinquante personnes doivent mettre à disposition des personnes malentendantes une boucle à induction magnétique portative (ce qui n'est pas une obligation d'installation).

Pour les constructions neuves des ERP de 1^{re} à 4^e catégorie il doit y avoir moins une salle équipée d'une BIM.

Solutions d'effet équivalent

« Une solution d'effet équivalent est une alternative technique, technologique ou architecturale qui rend le service ou l'usage prévu par la réglementation, avec la plus grande autonomie possible. (...)

La réglementation n'aura ainsi pas à être modifiée pour s'adapter aux évolutions et innovations techniques et technologiques. Elle est ainsi soumise à une obligation de résultat, mais pas à une obligation de moyens. Une solution d'effet équivalent doit être contextualisée et analysée dans un environnement précis pour être évaluée correctement. Elle ne peut pas être systématisée. Ainsi, une solution peut tout à fait fonctionner et être approuvée dans un contexte et rejetée dans un autre. » (source DMA)

L'installation des boucles à induction magnétique peuvent dans certains cas poser de gros problèmes (liés au champ magnétique par exemple). Dans ces cas particuliers la BIM pourra être remplacée par des systèmes d'effet équivalent comme des émetteurs

récepteurs HF ou des systèmes à infrarouge. Ces dérogations sont soumises à validation. Le Bucodes SurdiFrance a été contacté par un futur musée qui voulait rendre accessible son jardin ; les systèmes HF sont indiqués pour ce type de situation.

Le registre public d'accessibilité

Le registre a pour objectif d'informer le public sur le degré d'accessibilité de l'établissement et de ses prestations, contrairement au registre de sécurité. Il doit être consultable sur place au principal point d'accueil accessible de l'ERP, que ce soit sous format papier ou sous format dématérialisé, à travers la mise à disposition d'une tablette par exemple.

Le registre doit rassembler un certain nombre de pièces qui varient selon la situation de l'ERP.

La formation à l'accueil des personnes handicapées

L'ordonnance du 26 septembre 2014 rend obligatoire la formation à l'accueil des personnes handicapées pour les ERP accueillant plus de 200 personnes. À noter que les autres établissements ne sont tenus qu'à de la sensibilisation.

■ Source DMA, Bucodes SurdiFrance

Classification des ERP

- 1^{re} catégorie : au-dessus de 1 500 personnes ;
- 2^e catégorie : de 701 à 1 500 personnes ;
- 3^e catégorie : de 301 à 700 personnes ;
- 4^e catégorie : 300 personnes et au-dessous, à l'exception des établissements compris dans la 5^e catégorie ;
- 5^e catégorie : établissements accueillant un nombre de personnes inférieur au seuil dépendant du type d'établissement.

Pour les ERP du premier groupe, le nombre de personnes pris en compte pour la détermination de la catégorie comprend le public et le personnel. Pour les ERP de 5^e catégorie (petits établissements), il ne comprend que le public (et pas le personnel).

Pourquoi si peu de boucles d'induction magnétique ?

Mon propos n'est pas de développer tout ce que m'apporte cette technologie au quotidien, et ceci depuis que je l'ai connue, il y a près de 30 ans. J'ai même fait installer une boucle magnétique chez moi il y a plus de 20 ans pour la télévision. Installation qui n'aurait pas été nécessaire quelques années plus tard grâce à l'évolution des techniques, mais la boucle magnétique reste incontournable dès qu'on parle d'établissements publics.

Pourtant cet outil propre à faciliter la vie des personnes appareillées reste peu connue, mal considérée par bien des professionnels de la surdit . Je me demande souvent pourquoi on en est l  alors qu'il s'agit d'une technologie de base dans le domaine de l' lectromagn tisme.

Souvent les responsables d sign s sont les audioproth sistes. En effet la profession a d laiss  la boucle d'induction magn tique depuis de nombreuses ann es, d niant son efficacit  et pr f rant insister sur le Bluetooth. Et combien de malentendants appareill s depuis plus de 10 ans disent ne pas avoir entendu parler de boucle magn tique, combien d'implant s n'en ont pas connaissance. J'ai m me rencontr  un jeune audioproth siste appareill  qui ne connaissait pas le terme ! Il y a l  une carence point e par les associations. L'arr t  du 14 novembre 2018 relatif au 100 % sant  pour les appareils auditifs comporte des obligations qui pourraient favoriser une  volution favorable : obligation de proposer au moins un mod le d'appareil permettant de b n ficier des boucles d'induction magn tiques, obligation d'information, de mise en service des programmes T et MT. Encore faut-il qu'elles soient respect es !

On d ploire aussi le manque d' quipements, et quand une installation existe, combien de fois constatons-nous qu'elle ne donne pas satisfaction, que le personnel charg  de sa mise en service n'a pas  t  form . La l gislation sur l'accessibilit  a permis de faire progresser le nombre des installations, mais les textes sont encore trop restrictifs. Ainsi pour les  tablissements b tis avant 2017, l'obligation d' quipement n'existe

Mais les premiers responsables ne seraient-ils pas les malentendants eux-m mes ?

que pour les  tablissements pouvant accueillir au moins 700 personnes simultan ment, et encore avec des conditions restrictives.

Mais les premiers responsables ne seraient-ils pas les malentendants eux-m mes ? En effet ils sont bien peu nombreux   utiliser les  quipements mis   leur disposition, par exemple dans les offices de tourisme, la poste, les guichets de gare. Ces  tablissements sont de plus en plus  quip s de bons mat riels, mais les employ s disent  tre tr s peu sollicit s.   Lorient nous avons, depuis plusieurs ann es, l'exp rience du Festival Interceltique. Des r cepteurs audios avec boucles d'induction magn tiques ou casques sont propos s pour des concerts. Il y a tr s peu de demandes...

Au fil des ann es je me suis fait une conviction : l' quipement en boucle d'induction magn tique ne prendra vraiment son essor que si les personnes concern es se mobilisent en grand nombre, demandent ces  quipements, signalent les dysfonctionnements... Nombreux sont les d cideurs qui n'attendent que cela.

■ **Jeanne Guigo, Oreille et Vie**

Ecouter une BIM avec un casque   4 euros !

Pour  couter son t l phone, la radio ou la t l  avec la BIM, on doit s' quiper d'un casque, d'un collier boucle ou de crochets. Or Christian G nous dit qu'un simple casque tr s bon march  fait bien l'affaire.

Il explique que le haut-parleur des casques bon march  avec de petits coussinets ont une bobine d'induction de grande taille, mais que le son pour des personnes bien entendantes laisse   d sirer. Les casques de bonne qualit  r duisent la taille de la bobine magn tique pour avoir un meilleur son.

Pour nous, malentendants, cette grande bobine d'induction est la bienvenue et en mettant nos appareils sur la position T, puis en mettant le casque sur les appareils, derri re les oreilles, l' coute est parfaite ! Qui dit mieux ? (Vu sur Internet - 3,71 , livraison gratuite)



La boucle à induction magnétique : Pourquoi est-il essentiel de la faire connaître de tous ?

Des représentations bien ancrées dans l'imaginaire collectif et reprises dans le champ de la publicité laissent penser que l'appareil auditif restitue une audition parfaite pour les personnes malentendantes qui utilisent le son (appareillées, implantées ou même non appareillées).

La réalité est pourtant bien différente. Les appareils auditifs compensent, certes, la perte auditive mais dans de nombreuses situations, ils ne sont pas suffisants : dans le bruit, lors de conversations à plusieurs interlocuteurs, lors d'événements, quand une pièce est bruyante...

Les « *aides techniques* » (dispositifs matériels complémentaires) sont indispensables dans ces situations pour une bonne compréhension. Dès une surdité moyenne, ce besoin émerge, voire avant : la gêne auditive ne se mesure pas qu'en décibels et des personnes touchées par une perte auditive, même légère, peuvent voir leur compréhension de la parole très altérée quand les conditions sonores sont difficiles.

La boucle à induction magnétique (ou BIM) est une des technologies de « *connectivité* » qui permet de recevoir un son plus intelligible, directement dans ses appareils auditifs. Ses usages dans la vie quotidienne sont nombreux, souvent méconnus et trop peu exploités par les personnes concernées. En facilitant la compréhension, ils évitent fatigue, quiproquos, exclusion, renoncements à s'exposer à des situations de communication dans la vie privée et professionnelle.

Exemples d'usages, individuels et collectifs, de la BIM

- Conversations en face à face dans un environnement bruyant : repas, moments de convivialité, transports
- Téléphone
- Écoute de la TV, de la radio, du son de l'ordinateur
- Visioconférence
- Conférences, événements
- Visites guidées
- Guichets d'accueil
- Interphone
- Pour le dispositif d'appel de sécurité d'un ascenseur
- Réunions professionnelles
- Cours, formation
- Dans de nombreux lieux culturels : cinéma, théâtre, concert, musées.

La BIM est un équipement universel et pérenne qui ne requiert pas d'appariage. La BIM permet une accessibilité collective ou individuelle. Le même système fonctionne pour tous les malentendants qui activent le programme T ou MT de leurs appareils auditifs, sans problématique de compatibilité qui serait liée à la marque du matériel. La BIM permet une accessibilité collective ou individuelle, même dans des situations nécessitant de la confidentialité. Qui plus est, le coût



d'activation de ce réglage est nul pour le malentendant et donc la société.

La BIM est le dispositif de connectivité sonore qui est inscrit dans la loi et officiellement reconnu. Il a fait ses preuves et n'a pas d'équivalent technologique universel actuellement. Il sera vraisemblablement remplacé un jour par un dispositif numérique mais, à l'échelon international, les professionnels s'accordent à estimer que ça ne sera pas le cas avant 10 à 15 ans.

Il n'est donc pas question, à ce jour, de choisir entre la BIM et les autres technologies de connectivité telles que le Bluetooth ou FM, également très utiles pour des usages individuels. Ces dispositifs sont complémentaires et utilisés dans des situations différentes. Les personnes malentendantes doivent pouvoir y avoir accès, être informées et formées sur ces usages de manière objective.

■ Solène Nicolas et Yann Griset

L'ensemble des acteurs impliqués doivent faciliter la vie du malentendant dans sa chaîne de communication, grâce à :

- des appareils auditifs et équipements compatibles BIM
- une information et si besoin une formation de l'usager
- des lieux accessibles
- une bonne communication sur l'accessibilité
- une signalétique appropriée
- la formation des agents d'accueil et des techniciens de la sonorisation
- un suivi régulier et une synergie entre tous les maillons de la chaîne de communication pour s'assurer qu'il n'y ait pas de ruptures.

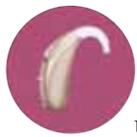
Bien choisir son aide auditive

Pour bien choisir son aide auditive, il faut tenir compte de sa surdité mais également de son style de vie. Deux jeunes audioprothésistes nous proposent un résumé simple des aides qui sont actuellement sur le marché.

Depuis des années, les aides auditives sont devenues extrêmement efficaces, confortables et discrètes. Elles intègrent désormais le meilleur de la technologie pour encore plus de confort et de liberté d'utilisation, notamment en relation avec les nouvelles technologies de communication.

Trois grandes familles d'aides auditives

Efficaces pour tous types de pertes auditives, des plus légères au plus profondes, ces aides auditives sont robustes et facile à manipuler. Il en existe trois sortes.



Solution contour d'oreille classique et surpuissant (BTE)

Le son est dirigé vers le conduit auditif par un embout moulé sur mesure pour une parfaite adaptation à l'oreille du patient. Ces aides auditives sont puissantes, efficaces et robustes.



Solution à écouteurs déportés dans l'oreille (RIC)

Ces aides auditives de haute technologie ressemblent aux contours d'oreille. Mais l'écouteur se situant dans le conduit auditif, leur taille est d'autant plus réduite. Esthétiques, légères, quasi invisibles, elles procurent un réel confort d'écoute.



Solution intra-auriculaire (CIC - IIC)

Comme leur nom l'indique, les aides auditives intra-auriculaire se placent directement dans l'oreille. Elles sont réalisées sur mesure par moulage de l'oreille du patient, pour une adaptation parfaite.

Elles ne conviennent cependant pas à toutes les pertes auditives, et nécessitent une certaine dextérité pour leur mise en place et la manipulation de leur pile, très petite.

Les innovations majeures de ces dernières années

En plus d'une évolution permanente de la performance des aides auditives, notamment dans le traitement de la parole en milieu bruyant, les aides auditives

nouvelles générations proposent des innovations majeures pour le confort du porteur.

Depuis plus de 10 ans, certaines aides auditives ont la possibilité de fonctionner avec une pile rechargeable, un accumulateur.

Avec l'arrivée des batterie lithium-ion, les aides auditives bénéficient de batteries offrant 24h d'autonomie, une recharge rapide en moins de 3 heures et une durée de vie de la batterie qui dépasse les 4 ans.

D'autre part, certaines aides auditives proposaient également depuis plusieurs années une possibilité de connectivités en Bluetooth. Désormais, cette technologie est devenue un standard, et la majorité des nouvelles solutions auditives en sont équipés, même les entrées de gamme.

Le Bluetooth autorise notamment le streaming direct (ou liaison directe) des aides auditives avec un téléphone, une tablette ou un boîtier relié à la télévision.

Des applications intelligentes permettent également l'ajustement personnalisé en temps réel des aides auditives par le patient lui-même.

Vous pouvez consulter la brochure du Bucodes SurdiFrance « Bien s'équiper en appareils auditifs » sur son site :

<https://surdifrance.org/nos-actions/documentation>



■ Matteo Galmiche et Alexandre Durand
Audioprothésistes à Jacou (34)

**Note de la rédaction:
Voir l'article sur les appareils rechargeables
dans le numéro 34 de 6 millions de malentendants*

Publicité



LABORATOIRE DE CORRECTION AUDITIVE
études et applications

20, rue Thérèse, angle avenue de l'Opéra - 75001 PARIS
Tél. : 01 42 96 87 70 - Fax : 01 49 26 02 25 - Courriel : opera@lca.bizaguet.fr

Appareillage

Type	de pile	de connectivité	de surdité	Discrétion	Manipulation	Patient
1 Intra-auriculaire dans le conduit	10 Non rechargeable	-	Perte légère à moyenne	+++	++	Personne recherchant une solution invisible pour corriger une perte légère à moyenne ou sans pavillon auriculaire. Pas de gêne causée par le vent, convient aux sportifs. Pile très petite : manipulation plus complexe.
2 Intra-auriculaire dans la conque	312/13 Non rechargeable	Bluetooth	Perte légère à sévère	++	+++	Personne ayant des difficultés de manipulation et/ou qui nécessitent une solution intra auriculaire puissante ou sans pavillon auriculaire.
3 Écouteurs déportés	10/312/13 Rechargeable	Bluetooth Bobine T/ HF	Perte légère à sévère	+++	+++	Personne recherchant une solution quasi invisible profitant des dernières technologies : connectivité Bluetooth et/ou batterie rechargeable Lithium-ion avec bobine T. Ce type d'appareil offre le plus large choix de possibilité d'adaptation dans le conduit auditif (embout standard ou sur mesure). TV + téléphone en liaison directe : compréhension quasi parfaite. Microphone déporté pour les personnes évoluant dans le bruit.
4 Contour d'oreille classique	13 Rechargeable	Bluetooth Bobine T / HF	Perte moyenne à sévère	++	++++	Personne recherchant une manipulation des plus simples. Ces solutions intègrent dorénavant la technologie rechargeable et la connectivité Bluetooth avec bobine T. TV + téléphone en liaison directe : compréhension quasi parfaite. Microphone déporté pour les personnes évoluant dans le bruit.
5 Contour d'oreille puissant / surpuissant	13 / 675 Non rechargeable	Bobine T / HF	Perte sévère à profonde	+	+++	Personne présentant une surdité très importante. Ces solutions intègrent la bobine T. Elle ne bénéficie pas encore du Bluetooth direct ni de batterie rechargeable. Microphone déporté pour les personnes évoluant dans le bruit.

16
17



La BIM et les appareils ?

La BIM et les appareils ? Dans la colonne « connectivité » du tableau, vous vérifiez si votre appareil est compatible avec la position T !

Les avancées de la recherche génétique

Le Professeur Christine Petit dirige le laboratoire de génétique et physiologie de l'audition à l'Institut Pasteur. Chercheuse émérite, distinguée par de nombreux prix, elle a toujours eu à cœur de consacrer un peu de son temps pour présenter ses travaux et les avancées de la recherche à notre public de devenus sourds et malentendants. En voici la synthèse.

Comprendre le fonctionnement du système auditif

C'est en isolant les différents gènes impliqués dans la surdité qu'on a pu comprendre les mécanismes moléculaires de l'audition ainsi que les mécanismes défectueux.

Sans recherche fondamentale, il n'y a pas de développement possible en matière d'application, d'amélioration médicale.

L'audition est devenue le système sensoriel de la communication chez l'homme, ce qui n'est pas le cas des autres espèces. Ceci en raison du développement du langage il y a environ 50 000 ans, et du développement concomitant de la musique.

Les atteintes auditives chez l'Homme

Les atteintes auditives forment le déficit sensoriel le plus fréquent. Plus de 90 % des atteintes auditives atteignent des personnes au-delà de 50 ans. Il existe certes des formes précoces, congénitales, souvent profondes.

420 millions de personnes à travers le monde souffrent d'une atteinte auditive handicapante.

Pour les adolescents, et les adultes jeunes, l'OMS souligne que 1,1 milliard d'entre eux risquent de développer une surdité à cause de l'exposition d'une origine sonore.

Les traumatismes de l'oreille, les effets délétères sur la cochlée ne sont pas uniquement liés à l'intensité. La cochlée est atteinte par un effet cumulé, ou plutôt, on multiplie l'intensité sonore par le temps d'exposition. Plus l'intensité du son est élevée, plus l'exposition doit être brève pour éviter des dommages cochléaires.

Depuis 30 ans la physiologie du système auditif est assez bien connue, par contre les mécanismes moléculaires impliqués le sont beaucoup moins.

Pour accéder aux mécanismes moléculaires de l'audition, il est nécessaire d'avoir un grand nombre de cellules à étudier. Or la cochlée contient très peu de cellules.

La génétique devait être la voie pour déchiffrer le mécanisme moléculaire. Elle permet, à partir d'un gène responsable d'une atteinte, de remonter à la protéine codée par ce gène et de comprendre ensuite le rôle de cette molécule dans la cochlée.

Le bilan

L'ensemble de surdités neurosensorielles est démembré en 130 formes de surdités héréditaires précoces. On connaît le gène impliqué, le rôle de la protéine codée par ce gène, ainsi que le mécanisme défectueux. *Pour observer le mécanisme défectueux sous-jacent, il est nécessaire de générer des modèles animaux de surdités humaines. Ensuite, on peut déchiffrer dans les modèles animaux les mécanismes de chacune de ces atteintes.*

C. Petit a été la première à s'intéresser à la touffe ciliaire ; tous les liens sont essentiels à la fonction de la touffe ciliaire. Les mécanismes en ont été déchiffrés. La prévention de la perte auditive liée à certains médicaments est possible. On connaît les gènes responsables de la sensibilité à l'ototoxicité des médicaments.

Certaines formes de surdité vont bénéficier de façon remarquable de l'implantation cochléaire ; d'autres, moins. Pour d'autres formes, il est possible que l'implantation elle-même soit délétère sur les restes auditifs.



- Maintenant, l'heure est au développement des thérapies : thérapies pharmacologiques, génétiques, cellulaires.

Une petite compagnie française, avec laquelle l'équipe de C. Petit travaille étroitement, s'attache à développer des médicaments qui préviennent la mort des cellules sensorielles dans certaines situations.

La thérapie génique

La thérapie cellulaire commence tout juste à poser les bases de la connaissance nécessaire pour avancer.

La thérapie génique utilise des vecteurs pour transférer l'ADN, ou l'ARN thérapeutique. C'est-à-dire les séquences de nucléotides qui auront une action thérapeutique.

Jusqu'ici, nous nous sommes principalement intéressés à deux types de thérapies géniques :

- **La thérapie par remplacement du gène.**

La surdité congénitale profonde, dans 90 % des cas, quand elle est héréditaire, correspond à une atteinte des deux copies, qui sont des allèles du gène.

Il s'agit de remplacer une copie normale du gène.

- **La thérapie génique par sur-expression.**

Si l'on est capable d'accroître, ou d'exprimer, à côté des protéines atteintes, la protéine normale, on va diluer la protéine anormale et restituer une audition.

Les vecteurs viraux

Il faut trouver les bons vecteurs d'entrée dans cette cellule. Une partie du travail a été bien faite concernant les cellules sensorielles auditives avec de bons résultats chez la souris. Le défi, c'est le passage à l'homme.

On privilégie aujourd'hui les virus de type adénovirus : AAV, on en dispose une palette.

Le défi c'est le passage à l'homme.

Il s'agit d'une approche chirurgicale, beaucoup plus légère que la pose d'un implant cochléaire.

On privilégie l'injection du virus que l'on appelle « recombinant », car il va contenir à l'intérieur le gènethérapeutique. Il est débarrassé de toutes les séquences qui lui permettaient de se répliquer et coder sa propre capsid, c'est un virus qui n'en est plus un.

Les premiers résultats obtenus ont été publiés en 2012. Il s'agit de la restauration de la fonction auditive dans un modèle de surdité humaine, surdité profonde, avec atteinte de la synapse.

L'équipe de C. Petit a obtenu de très bons résultats de la restauration du seuil, une réversion partielle de l'atteinte auditive.

C'est une approche très approfondie des mécanismes. Dans un premier temps, on obtient, en injectant le gène thérapeutique, une réversion partielle de la surdité.

Puis, on déchiffre le mécanisme encore un peu plus et on apprend que cette molécule interagit avec une autre molécule.

Cette protéine codée par le gène défectueux, que l'on va remplacer, interagit avec une autre protéine. En injectant le gène qui code pour cette autre protéine on obtient alors une réversion totale.

Concernant le syndrome de Usher, avec atteinte de l'équilibre et perte de la vue, l'équipe a obtenu une restauration partielle de l'audition, mais totale de l'équilibre.

Otoferline

Il y a 20 ans C. Petit et ses collaborateurs ont isolé le gène qui code pour la protéine appelée otoferline. Ils ont compris dans le détail l'activité et le mécanisme de l'atteinte correspondante.

Récemment, avec un groupe américain, ils se sont engagés, chez l'animal, dans la réversion de cette surdité, en utilisant, non pas un vecteur de type AV, mais deux. Ce vecteur ne peut pas abriter un grand gène, il faut donc faire entrer le gène en deux morceaux.

De façon spectaculaire, la cellule interne reconstitue la protéine grâce aux deux virus. La réversion est stable, alors que la souris avait déjà développé une atteinte auditive.

Nous sommes en droit d'attendre une réversion majeure du seuil auditif chez les enfants atteints de surdité profonde par l'altération de ce gène.

Il y a consensus au niveau international pour dire que ce sera sans doute la première surdité génétique qui fera l'objet d'essais thérapeutiques.

Pour l'adulte, il existe des facteurs génétiques, et des facteurs environnementaux.

Les travaux de C. Petit ont pu montrer que dans environ 17 % des cas, lorsque la surdité de l'adulte est sévère et qu'elle survient après 40 ans, ce sont les mêmes gènes que ceux qui sont responsables des surdités précoces, mais l'atteinte est différente. Ce sont des modifications, des mutations qui sont un peu plus légères.

Cela explique que l'atteinte auditive survient plus tard dans la vie.

Anatomie physiologie fonction auditive

Christine Petit nous rappelle le fonctionnement de l'oreille

Nous entendons une énergie acoustique.

La cochlée est remplie de liquide. La propagation des sons est amortie par les liquides, ainsi l'énergie qui arrive sera très fortement abaissée.

Pour déceler cette énergie qui correspond à l'agitation moléculaire, le système auditif comporte l'oreille externe, qui collecte les sons, le conduit auditif externe et l'oreille moyenne avec les trois osselets.

Les atteintes de ces trois structures sont responsables des surdités de transmission ; elles ne sont jamais profondes.

Les autres atteintes sont des atteintes de perception. La sévérité peut être légère à profonde.

Le son codé au sein de la cochlée va être transmis à travers un ensemble de relais fort complexes, jusqu'au cortex auditif.

Ce traitement devient de plus en plus sophistiqué, il intègre assez tôt les réponses à d'autres stimulations sensorielles.

Ceci est tout à fait essentiel : la communication entre les différents sens est très utilisée.

La surdité neurosensorielle peut atteindre en théorie n'importe laquelle de ces structures, de la cochlée au cortex auditif. En pratique les atteintes précoces sont des atteintes cochléaires pour la plupart.



Parfois, il existe des atteintes centrales associées aux atteintes de la cochlée.

La cochlée est composée de trois tubes adjacents. Dans le tube central se trouve l'épithélium sensorial : un ensemble de cellules parmi lesquelles se trouvent les cellules sensorielles auditives, qui ont été appelées à tort les cellules ciliées.

Ce ne sont pas les cils qu'elles portent à leur extrémité qui reçoivent les sons. Ce sont des microvillosités, qui ressemblent beaucoup plus à celles de l'intestin, mais beaucoup moins mobiles.

Les cellules ciliées internes sont les seules véritables cellules sensorielles, au nombre de 3 500 chez l'homme. Elles sont stimulées au niveau de l'ensemble des microvillosités par ce qu'on appelle les stéréocils. L'ensemble s'appelle la touffe ciliaire. En étant stimulée, la cellule sensorielle va coder des caractéristiques principales du son : son intensité, sa fréquence et un paramètre temporel la phase.

La réversion de la surdité serait pour nous tous, malentendants ou sourds, un espoir immense.

Les neurones en contact avec la cellule sensorielle sont en contact par les synapses. La cellule sensorielle stimulée par un son va libérer à son apex un neurotransmetteur qui va venir stimuler le neurone formant une synapse avec elle.

Le neurone envoie le message codé dans les voies auditives.

Les cellules ciliées externes portent à nouveau une touffe ciliaire. Elles vont être stimulées par le son. Elles n'envoient quasiment aucun message au cerveau, elles sont pourtant très importantes.

La perte complète de la fonctionnalité des cellules ciliées internes entraîne une surdité profonde.

La perte exclusivement de la fonctionnalité des cellules ciliées externes donne une atteinte auditive de modérée à sévère, légèrement sévère.

Ce qui se passe dans la cochlée, c'est un traitement complexe du son. Il comprend la conversion de l'énergie acoustique en énergie électrique ; c'est une fonction semblable à celle d'un microphone.

À l'entrée, c'est le signal acoustique. À la sortie, c'est un signal électrique.

La cellule ciliée externe a aussi la fonction de convertir la stimulation acoustique en signal électrique, mais elle ne transmet pas ce signal au cerveau.

La cochlée analyse la fréquence des sons et, c'est très important, elle amplifie les sons.

La cochlée des gens qui entendent extrêmement bien génère des distorsions acoustiques.

Lorsque l'on présente deux sons de fréquences proches, la cochlée génère deux autres sons ; ceci est fait par des cellules ciliées externes.

C'est utilisé par les cliniciens pour tester la fonctionnalité des cellules ciliées externes, indépendamment de celle des cellules ciliées internes.

Les équipes d'Oreille et Vie et du Bucodes SurdiFrance ont été très honorées d'avoir accueilli professeur Christine Petit et nous suivrons de près ses travaux qui sont très prometteurs. La réversion de la surdité serait pour nous tous, malentendants ou sourds, un espoir immense.

■ La rédaction

De la parole écrite à la parole vivante

J'ai découvert au hasard de mes recherches sur le web le journal « 6 millions de malentendants », car j'étais à la recherche de témoignages de la part de déficients auditifs.

Si j'ai tapé d'emblée sur Google « *malentendants* », c'est que j'ai employé le terme qui est généralement appliqué à ma situation personnelle. La majorité des gens me considèrent comme malentendante, et l'on m'a appris à me présenter ainsi en société.

Et pourtant, ce n'est pas le terme exact que j'emploierais pour me définir: je suis sourde profonde, de naissance, ce qui ne m'a pas empêché d'apprendre à parler normalement, sans le recours à la langue des signes.

Enfance ou l'amour de la langue française

Les hasards de la vie ont fait que ma mère était elle-même orthophoniste, spécialisée dans la rééducation des sourds. Celle-ci a tout mis en œuvre pour que je puisse parler normalement.

Dès l'âge d'un an, une fois diagnostiquée sourde, sans que l'on en identifie l'origine, j'ai été appareillée, et j'ai ensuite appris à parler et lire sur les lèvres à partir de l'âge de deux ans, en même temps que la lecture et l'écriture, grâce au dévouement de ma mère, qui n'a pas travaillé durant de nombreuses années pour s'occuper de moi, et l'aide d'orthophonistes oralistes, dont une grande intellectuelle, Denise Sadek-Khalil, qui était elle-même l'élève de Suzanne Borel-Maisonny, l'une des pionnières de l'introduction de la rééducation des sourds par le langage en France. C'est Denise Sadek qui m'a communiqué son goût pour la « *belle langue* » française.

Cette rééducation a duré une dizaine d'années, tandis que j'étais complètement intégrée dans un milieu entendant, à la maison comme à l'école et en société, sans fréquentation de la communauté des sourds.

**J'ai pour principe
de ne jamais baisser
les bras lorsque je veux
mettre en œuvre quelque
chose...**



Cet environnement privilégié dans lequel j'ai grandi m'a permis de faire des études supérieures et de choisir le métier auquel j'aspirais, conservateur de bibliothèque, en charge à la Bibliothèque nationale de France des manuscrits du Moyen Âge, autrement dit des premiers témoins matériels de l'écriture.

Cette proximité que j'ai avec l'écriture, sa matérialité et sa forme se manifeste quotidiennement, dans mon goût pour la littérature, pour la belle langue, pour l'écriture (d'articles académiques en ce qui me concerne).

Mon parcours a été bien sûr semé d'obstacles, mais je suis fière d'avoir pu me battre et réussir comme mes parents le souhaitaient. Et aujourd'hui encore, j'ai pour principe de ne jamais baisser les bras lorsque je veux mettre en œuvre quelque chose.

Langage et écriture

Il m'a fallu cependant très longtemps pour prendre conscience et verbaliser ce rapport très particulier que j'ai avec le langage, qui est davantage de l'ordre de

l'acquis que de l'inné, à la différence de la plupart des enfants entendants, et qui me différencie des autres entendants avec lesquels je partage mon quotidien.

Ce rapport à la langue est passé avant tout par l'écrit, plus que par l'oral, puisque j'ai appris simultanément à parler, lire et écrire, et j'ai eu besoin et ai encore besoin de visualiser la transcription de chaque mot pour le mémoriser et en faire usage.

Aujourd'hui, j'en fais à nouveau l'expérience, avec l'anglais que je dois pratiquer presque quotidiennement dans le cadre de mon travail.

Cette proximité avec l'écrit modifie sensiblement le rapport que j'ai au monde. Il m'arrive ainsi d'avoir des difficultés à mettre des mots sur mes émotions, mes sentiments, car ceux-ci passent pour moi par d'autres canaux que le langage écrit, par exemple les sensations corporelles ou visuelles, ces dernières relevant de l'expérience synesthétique.

Aujourd'hui, j'essaie d'unifier l'écrit et l'oral, de donner corps à la parole, pour fluidifier mon rapport au monde et aux entendants qui oublient la plupart du temps mon handicap, ou bien, lorsqu'ils s'en aperçoivent, m'identifient comme étrangère ou « *malentendante* ».

Pourtant, c'est ce handicap qui a façonné ma vie et ma personnalité, même si je ne le mets jamais au premier plan ni n'en fais un élément identitaire, car je ne me suis jamais reconnue dans le discours des sourds pratiquant la langue des signes et défendant celle-ci au détriment de l'oralisme.

Sans vouloir être polémique, mon expérience personnelle montre qu'il est possible pour certains sourds

Pourtant, c'est ce handicap qui a façonné ma vie et ma personnalité, même si je ne le mets jamais au premier plan ni n'en fais un élément identitaire

profonds comme moi de parler, ce qui représente une chance pour l'intégration dans la société.

En revanche, cela n'exclut pas un sentiment de différence, mais j'ai pour ma part la grande chance d'être entourée de personnes compréhensives et de partager ma vie avec quelqu'un qui m'aide à mettre des mots sur cette expérience très personnelle.

Je n'ai encore jamais confronté ma propre expérience à celle d'autres sourds ou malentendants, et si l'occasion a pu se présenter par le passé, je ne l'ai pas saisie, car je n'étais moi-même pas prête, ayant longtemps vécu dans une forme d'inconscience de ce que je suis, à la fois vis-à-vis de moi-même et de ceux qui m'entourent, tant j'étais focalisée sur le besoin de m'intégrer, de passer inaperçue.

C'est pourquoi je prends la liberté de partager ce vécu aujourd'hui, en espérant qu'il suscitera des réactions et des occasions d'échanges, tant sur la place des sourds au sein de la société que sur l'expérience très personnelle qui peut être la leur.

■ Charlotte Denoel

Prélèvement à la source: les réductions fiscales pour les dons aux associations sont maintenues



Une information juridique qui a son importance dans le cadre des dons qui sont effectués auprès du Bucodes SurdiFrance et de ses associations membres! Le bénéfice de la réduction d'impôt pour don à des associations acquis au titre de 2018 est maintenu. Dès le 1^{er} janvier 2019, vous recevrez un acompte de 60 % de la réduction d'impôt dont vous avez bénéficié l'année précédente (réduction payée en 2018 au titre des dépenses engagées en 2017). Le solde vous sera versé à compter de juillet 2019, après la déclaration de revenus qui permettra de déclarer le montant des dépenses engagées au profit d'associations en 2018. Source: economie.gouv.fr

Don au Bucodes SurdiFrance (déductible de votre impôt à hauteur de 66 %)



Nom, prénom:
 Adresse:
 Ville: Code postal: [][][][][][][][][]
 Mail: Affectation:
 Je fais un don pour le fonctionnement d'un montant de €

Chèque à l'ordre du Bucodes SurdiFrance à envoyer à:
 Bucodes SurdiFrance - MDA 18 - Boîte 83 - 15, passage Ramey - 75018 Paris

Une sportive de haut niveau malentendante

Ceux qui connaissent Valérie ont d'elle l'image d'une personne dynamique et déterminée ; elle œuvre au sein du bureau du Bucodes SurdiFrance avec efficacité. Elle a bien voulu nous raconter comment s'est forgée sa personnalité.

Mon histoire / Ma vie / Mon passé de malentendante

Je suis née avec une perte auditive qui n'a été détectée que vers cinq ans. À cette époque, les médecins pensaient à une otospongiose non évolutive. Sans aucune évaluation précise, je pense que la perte auditive devait se situer autour de 20 %. À l'âge de vingt-deux ans, j'ai eu une baisse qui a nécessité le port des prothèses auditives intra-auriculaires. Ensuite, mon audition est restée à peu près stable pendant plusieurs années. En 2003, j'ai eu deux baisses conséquentes de mon audition à six mois d'intervalles. Ce fut un véritable coup dur mental qu'il a fallu surmonter. À partir de ce moment-là, j'ai dû porter des contours d'oreilles. C'est à peu près à cette époque, que ma famille est entrée dans un protocole de recherche proposé par l'hôpital. Ceci a permis de dire que mes problèmes d'audition n'étaient pas dus à une otospongiose mais à une détérioration des cellules auditives avec un facteur génétique.

C'est également à cette période que j'ai commencé à m'impliquer dans les activités associatives. Faire bouger les choses, participer activement à la vie de la cité justifie mon investissement auprès d'associations de malentendants mais pas seulement. Par ce biais-là, on est obligé de sortir de son handicap, de continuer à aller vers les autres et de ne pas s'enfermer sur soi-même avec tous les risques/inconvénients qui peuvent en découler.



L'activité sportive permet d'améliorer son endurance, sa résistance aussi bien physique que mentale.

Le sport et moi

J'ai découvert le sport très jeune parce que mon père qui jouait au tennis nous emmenait, ma sœur et moi, au club. J'ai pris goût à ce sport qui est devenu une véritable passion. Je le complète un peu par du footing, du vélo de route (quand il ne fait ni trop chaud, ni trop froid) et depuis dix ans par du badminton. Je ne fais plus de compétition car j'ai donné pendant longtemps. Maintenant je laisse la place aux jeunes ! Je dois composer, l'âge aidant, avec des douleurs en tout genre !!!

L'activité sportive permet d'améliorer son endurance, sa résistance aussi bien physique que mentale. C'est également une échappatoire pour évacuer le stress, les frustrations, etc. Le tennis est un sport complexe car la technique et le physique ont chacun un rôle important et si le décalage est trop grand alors il peut induire beaucoup de frustration. Du coup, c'est un sport qui peut rendre vraiment nerveux... !! A contrario, le footing/le vélo de route me détendent énormément et me rendraient presque zen comme un bouddha, c'est peu dire ! Il s'agit de sports où je ne me bats pas contre un adversaire mais où je me concentre sur moi-même pour me dépasser.

En dehors des sports collectifs enseignés à l'école, lorsque j'étais étudiante, j'ai pratiqué le hand-ball que j'ai dû stopper au bout de deux ans car j'avais du mal à concilier le tennis, les compétitions, les cours à la fac, les examens, les entraînements de handball et les matchs.

J'ai ensuite pratiqué essentiellement des sports individuels. Il y a certainement une part de caractère mais aussi une part de mon handicap. En effet, quand tu entends mal, voire très mal, c'est compliqué d'entendre les sifflets, les appels de ses coéquipiers, etc.

Pour le tennis, dans les cours collectifs, j'ai aussi été gênée si le professeur me donnait des consignes en même temps que je jouais. Mais je me suis débrouillée: par exemple, en m'arrêtant, en lui demandant de répéter tout en le regardant. Bien entendu, comme tout malentendant, je faisais aussi semblant de comprendre.

J'ai toujours gardé mes appareils et je garde toujours mon appareil et mon implant quand je fais du sport car je pratique avec des entendants. D'ailleurs, à mesure que mon audition baissait, lors des matches de tennis, je disais à mes adversaires que je n'entendais pas bien et qu'il fallait juste me faire le signe pour m'indiquer si la balle était dehors ou dedans. Globalement, ça se passait bien mais des adversaires m'ont avoué qu'elles avaient été gênées de me faire le signe et que ça expliquait leur défaite. Dans ce cas précis, j'étais vraiment trop contente de les avoir battues!!!

Concernant l'assurance, je suis d'autant plus sensibilisée depuis que j'ai l'implant. La partie externe étant onéreuse, il vaut mieux se protéger correctement. Il n'y a pas de surcoût lié à la pratique sportive. J'ai choisi un tarif sans application de vétusté qui se révèle un gouffre financier.

Les perspectives à la pratique d'activités sportives pour les personnes malentendantes ou sourdes

Le seul conseil que je peux donner est de foncer et surtout de ne pas s'arrêter aux conseils de personnes soi-disant bien intentionnées! Lorsqu'on est certain de son sport, il faut le pratiquer en club et en compétition.

Surtout, il ne faut pas oublier qu'il y a une Fédération Handisport qui a intégré depuis une dizaine d'années, les équipes de malentendants et de sourds. Cette intégration permet de connaître les équipes, les clubs et en fonction du niveau d'intégrer l'équipe de France. J'ai pu faire partie de l'équipe de France de tennis des sourds et malentendants qui a accumulé au fil des ans un superbe palmarès.



Equipe de France de Tennis des Sourds et Malentendants - Jeux Olympiques d'Eté - Taïwan - septembre 2009

Foncer et surtout de ne pas s'arrêter aux conseils de personnes soi-disant bien intentionnées!

Cette expérience que j'ai vécue de 2008 à 2010 a été tout simplement formidable et m'a permis de participer au championnat d'Europe en Roumanie et aux Jeux Olympiques d'été à Taïwan! C'est l'occasion de rencontrer d'autres sportifs malentendants ou sourds, d'échanger (souvent en LSF), de voir aussi les différences de reconnaissance. En France, l'équipe de France de tennis a un palmarès magnifique mais la reconnaissance du Ministère des Sports vis-à-vis des sportifs sourds et malentendants est inexistante. Quelle frustration car on a donné de notre personne pour représenter notre pays et faire au mieux dans les compétitions. Malgré cela, plus il y aura de sourds et de malentendants qui vont taper à la porte de la FFH, mieux ce sera en termes de reconnaissance quel que soit le sport pratiqué.

Je pense que si la reconnaissance des différentes instances des sportifs sourds/malentendants par les pouvoirs publics était bien meilleure qu'actuellement, le résultat serait tout autre. Ensuite, il devrait y avoir une réflexion de fond sur la pratique sportive féminine qui est en déroute totale depuis plus d'une décennie. Ce problème touche d'ailleurs de manière cruciale les entendants.

C'est d'autant plus frustrant, qu'au travers des compétitions internationales auxquelles j'ai participé, la pratique d'un sport pour les femmes représentaient un enjeu majeur en termes d'autonomie, d'indépendance, de résistance aux pressions extérieures, d'intégration dans la sphère publique.

Concernant Duckhee Lee, jeune joueur de tennis qui vient de rentrer sur le circuit ATP, j'invite le maximum de personnes à regarder la vidéo* qui relate son parcours et sa formidable combativité pour prouver que la malentendance/la surdité n'est pas un obstacle à la pratique sportive de haut niveau.

J'espère de tout cœur qu'il puisse aller le plus loin possible dans son rêve et qu'il soit encore plus visible à la télévision. À mon sens, il peut endosser la fonction de « rôle modèle » majeur vis-à-vis des sportifs sourds et malentendants. J'espère aussi qu'il y aura son pendant féminin qui émergera de l'ombre au tennis ou dans un autre sport.

*<https://www.leprogres.fr/sport/2019/08/20/duckhee-lee-devient-le-1er-joueur-sourd-a-gagner-un-match-sur-le-circuit-atp>

CHANTER QUAND ON PORTE *un implant?*

Des chercheurs ont démontré que des enfants implantés qui chantent, entendent mieux dans le bruit et parlent mieux que ceux qui ne chantent pas!

Chanter et écouter des instruments de musique différents apprend à faire attention aux petits détails.

Tu as du mal à placer ta voix et à suivre les autres, chante d'abord tout doucement et écoute les autres.

Si tu apprends à percevoir le changement d'instrument de musique du piano à la cymbale ou le changement de timbre du violon à la cymbale, tu vas améliorer la perception de la parole dans le bruit.

Si tes parents veulent en savoir plus :

L'étude, intitulée « Liens développementaux entre la perception de la parole dans le bruit, le chant et le traitement cortical de la musique chez les enfants porteurs d'implants cochléaires », a été publiée dans la revue Music Perception.

Sources : www.healthyhearing.com et Music Perception



Applications Smartphone

Même si tout le monde ne possède pas de Smartphone, ce petit inventaire non exhaustif d'applications pourrait vous donner envie de profiter de cette technologie pour faciliter votre vie de malentendant.

ACCEO

Une fois l'application chargée, cette dernière est munie d'un moteur de recherche permettant de localiser les établissements qui en sont muni. Donne un accès gratuit à la TIP (transcription instantanée de la parole).

AVA

Permet de suivre les conversations à plusieurs. Le texte apparaît de couleur différente suivant l'interlocuteur-trice. 5 heures gratuites par mois.

Voir 6MM n°25 page 27

ROGERVOICE

Permet de retranscrire ce que dit votre interlocuteur lorsqu'on vous téléphone. 1 heure gratuite par mois.

URGENCE 114

Numéro d'urgence pour toutes les personnes ayant des difficultés pour entendre ou pour parler.

Voir 6MM n°33, fiche pratique 9

Microphone

Enfin quelque soit le système d'exploitation (Android ou OS) des applications non dédiées aux malentendants peuvent s'avérer utile dans la mesure où elle possède le mode « dictée » pouvant être activée par le petit micro.

Si vous faites donc parler la personne que vous ne comprenez pas, le texte s'affiche sur votre téléphone !

MAPS.ME

Demander son chemin ? Dans une rue bruyante ? Plus aucun souci, vous n'avez plus besoin d'aide. L'application MAPS.ME vous permet d'accéder au lieu voulu même sans connexion internet après avoir téléchargé la ville ou le département où vous êtes, où vous voulez vous rendre.

DB live JNA

Application sonomètre DB live JNA : la nouvelle application pour mesurer le son.

Lien <https://www.journee-audition.org/editions-jna/appli-sonometre-jna.html>



Quelques idées de badges

Où trouver des badges et comment les concevoir ?

Grand nombre de sites proposent une conception de badges, pin's ou autres objets de décoration. Vous pouvez choisir la taille, la forme, la couleur de fond de votre badge. Il vous suffit de télécharger une photo ou image de votre choix et de placer éventuellement un texte d'accompagnement. Il vous faudra veiller à la composition et au cadrage de vos images.

Quelques exemples de sites :

ZAZZLE.FR

Site américain, mais en français !

Beaucoup de badges, personnalisables ou non, de forme, couleur et taille différentes.

Taper badge sourd dans la zone de recherche du site.

Le site est bien fait et les prix sont très intéressants.

Frais de port, pas excessifs. Réception de la commande dans les délais annoncés.

CREA-BADGES.FR

Site français – entreprise française

Prix très intéressants, même pour des achats à l'unité.

Mais il faut créer son badge de toute pièce.

Donc bien maîtriser l'outil informatique... Ou avoir un expert dans votre entourage

Vous pouvez avoir un badge vraiment unique.

Rappels



Le badge de 6MM édité par le Bucodes Surdifrance, informations auprès de votre association.



Le pin's de Surdi13 commande à contact.surdi13@gmail.com



Le badge de DURDO voir 6MM n°33 page 9 Pour commander se renseigner à durdo-reille7892@gmail.com ou DURD'O - 5, avenue du général Leclerc - 78160 Marly-le-roi

Les B.A.-Ba fiches

Porter un badge au travail ?

Voici pourquoi j'ai décidé de porter un badge pour travailler... Posons le décor : une cité scolaire de 2 200 élèves et étudiants de 15 à 20 ans avec 200 enseignants et une centaine de personnels administratifs, ouvriers et de service. En bref, une petite ville de 2 500 âmes dont 1 400 qui prennent quotidiennement leur repas au self.

Ah, le self... Quel endroit merveilleux pour la malentendante que je suis ! Mais que faites-vous là-bas me demanderez-vous ; je croyais que vous étiez secrétaire d'intendance. Effectivement, c'est ce que je suis, mais l'intendance doit suivre, c'est bien connu. Donc, avec mes collègues, nous nous relayons au self pour gérer les oublis de carte d'accès des élèves (et des adultes aussi !).

Tâche un peu ingrate certes, et qui paraît très simple de prime abord : il suffit de taper le nom et le prénom de l'élève sur l'ordinateur pour débloquent son plateau. Simplissime ? Absolument pas : je vais vous conter une petite histoire vécue il y a environ deux ans.

Rappelez-vous : nous sommes au self, à l'heure de pointe, en présence de plusieurs centaines d'adolescents affamés qui font la queue. Le niveau sonore approche les 90 dB par moments et il y a beaucoup de brouhaha.

Un élève arrive, accompagné de plusieurs camarades, avec lesquels il est en pleine conversation :

- *M'dame, ... pas ma carte. Vous avez... hier soir... ont vraiment... nuls.*
- *Et pourquoi tu n'as pas ta carte ?*
- *Je l'ai oubliée... moi. Et en..., l'autre là il a marqué... son camp..., nul.*
- *Je vais te faire passer. Donne-moi ton nom et ton prénom.*
- *J'aurais... les voir jouer A..thu.. FAU... mais j'abandonne l'idée... sont trop nuls.*

L'élève n'a pas interrompu sa conversation et ne me regardait pas en parlant puisqu'il s'adressait à ses copains.

- *????... tu peux répéter s'il te plaît ?*
- *oui mais toi tu les... bons A..thu.. FAU... parce qu'ils sont de chez toi.*
- *Je n'ai pas compris ton nom. Peux-tu répéter s'il te plaît ?*

Et là, il se tait et me regarde comme si j'étais une extraterrestre complètement stupide...

Je finis donc par l'informer que je suis malentendante et que dans le bruit je ne comprends pas, et encore moins lorsqu'on ne me regarde pas en me parlant.

- *Peux-tu m'épeler ton nom, s'il te plaît, sinon tu n'es pas prêt de manger si je ne débloquent pas ton plateau.*
- Son estomac affamé le rappelant à l'ordre, c'est de bonne grâce (ou presque !) qu'il s'est exécuté et il a pu aller manger.

Au mois d'août suivant, au cours du stage de lecture labiale, une stagiaire m'a vendu le badge bleu **oreille barrée** avec le texte **handicap invisible**. Je l'ai porté dès la rentrée scolaire suivante et l'effet escompté a été immédiat, aussi bien auprès des adultes que des jeunes. Tous s'approchaient de moi en questionnant : « *C'est pour quelle association ? - C'est écrit quoi sur ton pin's ? - A quoi il sert votre badge ? - Vous êtes obligée de le porter ?* »

Et voilà, c'est gagné : ce sont les autres qui viennent à moi avec l'envie de savoir. Ils sont donc beaucoup plus réceptifs à la suite de la conversation qui en découle et où j'explique plus précisément pourquoi je porte un badge, comment il faut s'adresser à moi en particulier en milieu bruyant.

Toutefois, ce premier badge a été critiqué par de nombreux adultes de mon entourage. Pas sur le fond, mais sur la forme. Des critiques constructives : le logo n'est pas bien reconnu car les gens ont l'habitude de le voir dans un cadre carré. Le texte handicap invisible est compliqué à lire : il est en rond et les deux mots ne sont pas dans le même sens.

Qu'à cela ne tienne, je suis allée chercher sur internet ce qui se faisait comme badges pour les sourds et j'ai trouvé principalement deux sites. J'ai choisi le site



ZAZZLE.FR

Mes badges sont destinés à interpeller les gens sur mon problème d'audition, mais je ne voulais pas non plus rester dans un cadre strictement « *je suis handicapée* ». J'ai donc choisi plusieurs versions : avec ou sans logo – humoristique – pédagogique.

Les élèves adorent mes badges et les adultes aussi. Et tout le monde fait des efforts pour communiquer. Maintenant, même la caissière du supermarché trouve ça génial.

Que demander de plus ? Retrouver une audition normale ? Oui, mais ça, c'est uniquement en rêve !

■ Hélène Charasse

Obsolescence de la boucle d'induction magnétique ? Ce n'est pas demain la veille !

Au niveau international, l'installation et la maintenance des BIM reste toujours d'actualité, et ce, malgré les promesses des fabricants d'appareils auditifs de mettre en place de nouveaux systèmes d'écoute. Le communiqué de presse publié par IHAC en dit long.

Le Comité international d'accessibilité auditive (International Hearing Access Committee, IHAC) cherche à évaluer quand se fera le passage de la technologie actuelle de transmission du son par boucle d'induction magnétique ou par d'autres systèmes d'aide à l'écoute vers une plateforme numérique qui transmettra le son directement dans les appareils auditifs. Les utilisateurs d'appareils auditifs ont besoin d'avoir toujours accès à un son de qualité dans les lieux publics, ce que permet actuellement la bobine à induction (programme T) connectée à des boucles d'induction magnétiques ou à des systèmes individuels d'écoute.

L'IHAC reconnaît que l'Association européenne des fabricants d'appareils auditifs (EHIMA) a pris des mesures sérieuses depuis 2014 pour mettre au point un profil standard d'appareils auditifs (HAP) pour la connectivité Bluetooth. Cela permettra à terme la diffusion directe de signaux audio stéréo de haute qualité dans les appareils auditifs. L'EHIMA admet que ce processus prend plus de temps que prévu.

Les associations de consommateurs, tout en se montrant curieuses de ce que l'avenir leur apportera, craignent que des annonces prématurées ne découragent la recherche dans le domaine des boucles d'induction magnétiques et ne conduisent à la négligence et à l'abandon des BIM avant qu'une telle nouvelle technologie ne soit complètement au point et soigneusement évaluée par les utilisateurs finaux. Bien qu'il soit impossible d'estimer avec précision le délai de cette transition d'un système de transmission analogique vers un système numérique, il est toutefois raisonnable de penser que **l'utilisation des boucles d'induction magnétiques se poursuivra pendant les 10 à 15 prochaines années et même au-delà.**



Logos vus cet été, en Islande et en Angleterre



Le droit des usagers d'accéder à la communication doit être prolongé et maintenu pendant toute cette période de changement technologique. Les usagers ne doivent pas être pénalisés par la promesse ou par l'annonce d'un calendrier excessivement optimiste concernant la disponibilité et ce qu'on peut attendre de ce futur développement technologique.

L'accès aux communications par boucle d'induction magnétique

Le programme T est conçu pour améliorer l'accès à la communication des personnes malentendantes dans les situations où la distance, la réverbération et le bruit ambiant empêchent la compréhension.

Les avantages de la boucle d'induction magnétique pour les utilisateurs d'aides auditives :

- simplicité d'utilisation par des personnes de tous âges ;
- disponibilité dans presque tous les équipements auditifs ;
- accessibilité économique, aucun coût supplémentaire pour l'utilisateur au-delà du prix de l'appareil auditif
- efficacité énergétique, le système consomme peu, voire pas de batterie ;
- universalité : tout appareil équipé du programme T peut se connecter à n'importe quel système d'aide à l'écoute, quelles que soient leurs marques ;
- très faible temps de latence, ce qui est important pour les événements en temps réel.

Les inconvénients de la boucle magnétique

- Ne possède qu'un seul canal, pas de stéréophonie
- elle est sensible aux interférences électromagnétiques.

■ Traduction de Aisa Cleyet-Marel et Solène Nicolas

Source : <https://www.efhoh.org/wp-content/uploads/2019/08/IHAC-Hearing-Loops-and-Telecoils-statement-June19AT-7.pdf>

Jazz à Vienne

Ah! Vienne, le Rhône impétueux, le théâtre antique, le jazz... Pour le dépaysement et la découverte, il suffit donc de vingt minutes de train depuis Lyon pour assister, le temps d'une soirée, à un concert de jazz dans un cadre se prêtant parfaitement à un festival de jazz.

Par le biais de l'AMAAC (Association de Médiation et d'accessibilité à l'Art et à la Culture)¹ j'ai pu assister à un concert lors d'une chaude soirée de juin. Des subpacs² étaient mis à la disposition des personnes ayant une déficience auditive. L'occasion de les tester s'était déjà présentée en 2018 lors du festival des Nuits Sonores. C'était une expérience encourageante et donnant l'envie de tester sur d'autres types de musique. Ce fut donc pour cette année à Vienne.



Sur scène, le jazz dynamique.

L'accueil fut très cordial : ce n'est pas une ni deux ni trois mais six personnes qui ont su m'accueillir et m'accompagner tout au long de la soirée. L'équipe Handi Accueil présente en nombre, avenante et compétente quel que soit le handicap. Bravo à eux, à ceux qui ont su sensibiliser et former ces bénévoles. Cela met dès le départ dans de bonnes dispositions pour la suite de la soirée. Après les explications du fonctionnement du subpac, je m'installe tranquillement et le concert commence. Ce soir-là, c'était du jazz dynamique, avec de basses très (voire bien trop) présentes. Dans ces conditions, le subpac possède une option massage du dos énergique. Lors de moments plus doux, les vibrations sont plus fines et prennent réellement le relais de l'audition.

Le Festival se déroule dans le cadre grandiose de la Vienne antique



Essai concluant du Subpac au Festival de Vienne!

Les fréquences perdues peuvent de nouveau être ressenties et cela donne un sentiment d'harmonie. La mémoire auditive joue un rôle non négligeable lorsqu'on voit une personne jouer d'un instrument, mais la ressentir de nouveau, grâce à l'activation des sensations tactiles, procure un réel plaisir. Assister de nouveau à un concert, sans crainte de se sentir frustrée de ne pouvoir en profiter pleinement, est très appréciable.

L'expérience est très concluante, à renouveler.

Rendez-vous en juin prochain pour de nouveau vibrer à Vienne!

■ Rachel Poirier

¹ L'AMAAC est une association qui œuvre pour l'accessibilité et le développement artistique et culturel. Le programme Access'Festival vise à faciliter l'accès aux manifestations publiques et privées ayant des attentes spécifiques. (Ils se situent à Villeurbanne mais agissent sur un vaste territoire).

² Le Subpac est un système captant les sons et les transformant en vibrations tactiles de façon silencieuse (pour éviter les plaintes de l'entourage). Le corps résonne et vibre avec la musique. Différents systèmes existent : en version sac à dos pour permettre la mobilité dans les festivals, en version statique pour les salles de cinémas. Plus d'infos sur le site <https://subpac.com/> (NB : site en anglais)

Lumi et ses œuvres lumineuses

Lumi, bien connue d'un grand nombre d'adhérents, a bien des talents. En dehors de son activité efficace et enthousiaste pour le Bucodes SurdiFrance, dont elle fut vice-présidente, elle est également sculpteure et la collection de ses œuvres est très originale et riche.

Les œuvres de Lumioara sont le fruit d'un vrai corps à corps avec cette matière originelle, le bronze, dont le travail par le feu, la fonte, le ballet des coulures, la taille, la ciselure, les patines quasi-alchimiques, les assemblages étranges au chalumeau engendrent un monde assez stupéfiant... Un monde peuplé de petits personnages toujours fragiles, aux aguets, visant autant les abîmes que des ciels habités d'étoiles et planètes fusant de lumières se jouant des reliefs rebelles pour ouvrir des horizons irradiés de beautés farouches. Et miroitant dans cet univers des oiseaux aux voiles gracieuses souriant à la barbe des vies ivres de questions.

■ Jacques Billière George

LUMIOARA 1940

Arrivée en France comme réfugiée politique en 1961, Lumioara entreprend des études de psychologie et s'initie simultanément à des techniques artistiques et artisanales. Elle exercera en même temps les métiers de psychologue et de sculpteure, jusqu'à ce que, atteinte par la malentendance, elle installe son atelier en Pays de Caux et ne se consacre plus qu'à la sculpture.



Dans l'atelier de Cailleville

Elle s'initie à la fonte à l'ADAC et à la fonderie d'Art Clémenti (Meudon). Tout au long de sa carrière elle assumera elle-même tout le travail de création et de réalisation de ses pièces (fonte, taille, soudure, ciselure, patine). À côté de la méthode de la cire perdue elle utilise des alliages de cire avec d'autres matériaux combustibles perdus tels bois, tissus, cartons, cordages.

Lumioara pratique la taille directe de la matière brute, ressourçant résidus et chutes de bronze résultant de l'activité de la fonderie. En cours de fontes, elle manipule les coulures en fusion les agençant directement pour réaliser des grands tableaux. Son œuvre est constituée essentiellement de pièces uniques. Elle ne part quasiment jamais de croquis préalables. L'œuvre prend forme à mesure du travail de la matière, la



ciselure dans la masse libérant images et mouvements enfouis dans le cœur du bronze. À partir de 1988, elle intègre des miroirs à ses œuvres et multiplie les aménagements paysagers. Elle travaille in situ sur les arbres ou réalise des installations aquatiques par transformation ou ajout d'éléments, un travail toujours en symbiose et respectueux de l'environnement. Lumioara est membre fondateur d'Appel d'Art, association normande de plasticiens professionnels. Elle est référencée dans de nombreuses collections publiques et privées.



Contact : lumioara@hotmail.com

Les résultats du concours d'écriture

Merci aux trente trois personnes qui ont voté pour le concours d'écriture! Vanessa est la lauréate avec « Symphonie de larmes » publié en page 14 du 6MM 34. Nous l'avons rencontrée, elle nous raconte son histoire!

Mon parcours ressemble à beaucoup d'autres. Dans ce monde où les réseaux sociaux prennent une place importante, l'on se sent parfois seul et incompris, il est important de savoir que non, nous ne sommes pas seuls et que oui, d'autres vivent la même histoire. Aujourd'hui j'ai 37 ans, on a découvert que je n'entendais pas bien vers mes 3 ans. D'otites en cures thermales, ma baisse d'audition a été irrégulière, jusqu'en 2017 où j'ai perdu brusquement quasiment la totalité de l'oreille droite. Sur la gauche il me reste environ 40 %.

J'avais eu une scolarité normale sans appareillage, j'étais même plutôt douée, mais en grandissant, je devais fournir beaucoup plus de travail personnel pour récupérer tout ce que je n'avais pas suivi en classe. Jusqu'au jour où, après le bac, je me suis retrouvée assise dans un amphi à me dire « là ça va plus ». Je n'y arrivais plus et je n'en avais plus le courage...

Puis un jour, j'ai eu un déclic, marre de cacher tout ça...

Je me suis retrouvée catapultée dans le monde du travail, où se faisait sentir l'évidence d'un appareillage! Je l'ai très mal vécu. À 22 ans, je passais dans un autre monde, j'étais officiellement malentendante. J'ai eu du mal avec tous les nouveaux bruits, j'ai même emmené ma voiture chez le garagiste pour un drôle de bruit... en réalité c'était juste le bruit normal d'une voiture.

Je cachais mes appareils, et je me planquais pour changer mes piles.

Puis un jour, j'ai eu un déclic, marre de cacher tout ça. Je me suis mise à en parler ouvertement, dégager mes oreilles et changer mes piles en pleine conversation. Dans mon travail actuel, que j'occupe depuis 13 ans, j'ai posé dès le départ mes faiblesses liées à la surdité, c'était à prendre ou à laisser. Ça leur a plu et ils m'ont prise...

Et petit à petit les gens sont venus me parler ouvertement de leurs propres problèmes d'audition, de leurs



acouphènes. J'étais devenue celle qui gérait bien sa surdité. J'ai une collègue qui a caché pendant des années son appareillage avant de finir par dégager ses oreilles et en parler, lorsqu'elle a vu que j'étais mieux d'en avoir parlé.

Puis un jour, j'ai perdu brutalement l'oreille droite, presque tout... J'ai donc consulté. Je voulais savoir pourquoi, mais on me disait, qu'il n'y aurait pas de « parce que ». La seule solution était l'implantation cochléaire. J'étais folle de rage, et il était pour moi hors de question que je me fasse implanter, qu'un corps étranger vienne perturber encore plus mon équilibre. J'ai détesté les maladresses des médecins, pendant des mois... Puis j'ai fait mon chemin.

Et j'ai rencontré l'équipe du CHU, qui a su me mettre en confiance et me réconcilier avec l'implantation et avec le corps médical. J'ai aussi trouvé une orthophoniste très motivée pour mon suivi de rééducation. Toutes ces personnes ont contribué à changer mon point de vue et à me faire dire « oui » à l'implantation. Aujourd'hui je ne regrette rien, même si ce n'est pas facile tous les jours, c'est une formidable expérience et une nouvelle vie qui commence.

Tout ce que je retiens de mon parcours c'est l'importance de mettre des mots sur ce handicap et l'importance de la communication pour changer le regard sur la surdité.

Surtout ne jamais baisser les bras et laisser le temps nous aider à prendre les bonnes décisions.

■ Vanessa



02 ASMA
Association des Sourds et Malentendants de l'Aisne
37, rue des Chesneaux
02400 Château-Thierry
Tél.: 03 23 69 02 72
asma.aisne@gmail.com

12 Section ARDDS 12 Aveyron
La Galaubie Bezannes - 12340 Rodelle
section.aveyron.ardds@gmail.com

13 Surdi 13
Maison de la Vie Associative
Le Ligourès, place Romée de Villeneuve
13090 Aix-en-Provence
Tél.: 04 42 64 13 57
Fax: 09 59 44 13 57
contact.surdi13@gmail.com
www.surdi13.fr - f

14 Oreille et Son
Section de l'ADSM Surdi 50 pour le Calvados
La maison des associations
7, rue Neuve Bourg l'Abbé
14000 Caen - Tél.: 07 69 40 28 14
E-mail: oreille.et.son@gmail.com
Blog:
http://oreilleetsoncalvados.overblog.com/

15 Surdi 15
Maison des associations
8, place de la Paix - 15000 Aurillac
Port.: 06 70 39 10 32
surdi15@hotmail.com
http://surdi15.wordpress.com/ - f

22 Section ARDDS 22 « La Bande Son »
15^{bis}, rue des Capucins
22000 Saint-Brieuc
Tél.: 06 88 73 45 81 sms seulement
section22@ardds.org

25 Section ARDDS 25 Franche Comté
9, rue des pommiers
25400 Exincourt
Tél.: 06 33 27 42 86 sms seulement
section25@ardds.org

29 Association des Malentendants et Devenus Sourds du Finistère - Souridine
49, rue de Kerourgué
29170 Fouesnant
Tél.: 02 98 51 28 22
assosouridine@orange.fr
http://asso-souridine.blogspot.fr - f

29 Surdi'Iroise
Association de Sourds, Devenus Sourds et Malentendants
Mairie de Plabennec
1, rue Pierre Jestin
29860 Plabennec
Tél.: 02 98 21 33 38
www.surdiroise.fr/
contact.surdiroise@gmail.com

30 Surdi 30
70 A, route de Beaucaire
30000 Nîmes
Tél.: 04 66 84 27 15
SMS: 06 16 83 80 51
gaverous@wanadoo.fr
www.surdi30.fr

31 AMDS Midi-Pyrénées
Chez M. Bernard Descossy
7, rue d'En Séguret - 31590 Verfeil
contact@amds-midi-pyrenees.asso.fr
www.amds-midi-pyrenees.asso.fr

33 Audition et Écoute 33
17, rue de Metz
B10, Les Horizons Clairs
33000 Bordeaux
secretariat.ae33@gmail.com
f - t

34 Surdi 34
Villa Georgette
257, avenue Raymond-Dugrand
34000 Montpellier
SMS: 07 87 63 49 69
contact@surdi34.fr
www.surdi34.fr - f

35 Keditu
Association des Malentendants et Devenus sourds d'Ille-et-Vilaine
Maison Des Associations
6, cours des alliés - 35000 Rennes
SMS: 06 58 71 94 60
contact@keditu.org
www.keditu.org - f

38 Section ARDDS 38 Isère
29, rue des Mûriers
38180 Seyssins
Tél.: 04 76 49 79 20
ardds38@wanadoo.fr
malentendant38.org
Antenne Drôme-Ardèche
ardds.38.26.07@free.fr

44 Section ARDDS 44 Loire - Atlantique
11, rue des aigrettes
44860 Saint-Aignan de Grand Lieu
Port.: 06 50 31 31 29
section44@ardds.org

49 Surdi 49
Maison des sourds et des malentendants
22, rue du Maine - 49100 Angers
contact@surdi49.fr
http://surdi49.fr/

50 ADSM Surdi 50
Les Unelles
rue Saint-Maur
50200 Coutances
Tél./Fax: 02 33 46 21 38
Port./SMS: 06 81 90 60 63
adsm.surdi50@gmail.com

Antenne Cherbourg
Maison O. de Gouge
rue Île-de-France
50100 Cherbourg Octeville
Tél.: 02 33 01 89 90-91 (Fax)
f

54 Surdi Lorraine
Espoir Lorrain des DSME
2, rue Joseph Piroux
54140 Jarville-la-Malgrange
SMS: 06 80 08 50 74
espoir.lorraine@laposte.net
www.espoir-lorraine.fr

56 Oreille-et-Vie, association des MDS du Morbihan
11 P. Maison des Associations
12, rue Colbert - 56100 Lorient
Tél./Fax: 02 97 64 30 11 (Lorient)
Tél.: 02 97 42 63 20 (Vannes)
Tél.: 02 97 27 30 55 (Pontivy)
oreille-et-vie@wanadoo.fr
www.oreilleetvie.org - f

56 Section ARDDS 56 Bretagne - Morbihan
106, avenue du 4-Août-1944
56000 Vannes
Tél./Fax: 02 97 42 72 17

57 Section ARDDS 57 Moselle - Bouzonville
4, avenue de la Gare - BP 25
57320 Bouzonville
Tél.: 03 87 78 23 28
ardds57@yahoo.fr

59 Association des Devenus-Sourds et Malentendants du Nord
Maison des Genêts
2, rue des Genêts
59650 Villeneuve d'Ascq
SMS: 06 74 77 93 06
Fax: 03 62 02 03 74
contact@adsm-nord.org
www.adsm-nord.org
f

61 Association des malentendants et devenus sourds de l'Orne
2 Lotissement
Les Safrières - Rabodanges
61210 Putanges-le-lac
amds.orne@gmail.com
amds-orne.e-monsite.com

62 Association Mieux s'entendre pour se comprendre
282, rue Montpencher - BP 21
62251 Henin-Beaumont Cedex
Tél.: 09 77 33 17 59
mieuxsentendre@sfr.fr
http://assomieuxsentendre.fr/

63 Section ARDDS 63 Puy-de-Dôme
Malentendants 63 / section ARDDS 63
16, rue Jean Mermoz
63190 Lezoux
malentendants63@gmail.com

64 Section ARDDS 64 Pyrénées
Maison des sourds
66, rue Montpensier
64000 Pau
Tél.: 05 59 05 50 46
section64@ardds.org

Antenne Côte basque
Maison pour tous:
6, rue Albert-le-Barillier
64600 Anglet
SMS: 06 78 13 52 29
section64B@ardds.org

68 Association des Malentendants et Devenus Sourds d'Alsace
63a, rue d'Illzach
68100 Mulhouse
Tél.: 03 89 43 07 55
christiane.ahr@orange.fr

69 ALDSM: Association Lyonnaise des Devenus Sourds et Malentendants
c/o Locaux Motiv
10^{bis}, rue Jangot
69007 Lyon
aldsm69@gmail.com
www.aldsm.fr

72 Surdi 72
Maison des Associations
4, rue d'Arcole
72000 Le Mans
Tél.: 02 43 27 93 83
surdi72@gmail.com
http://surdi72.wifeo.com

75 ARDDS Nationale - Siège
Maison Vie Associative et Citoyenne du XX^e
18-20, rue Ramus
75020 Paris
contact@ardds.org
www.ardds.org

75 Section ARDDS Île-de-France
14, rue Georgette Agutte
75018 Paris
arddsidf@ardds.org
f

75 AUDIO Île-de-France
20, rue du Château d'eau
75010 Paris
Tél.: 01 42 41 74 34
paulzyl@aol.com

75 AIFIC
Association Île-de-France des Implantés Cochléaires
Siège social
Hôpital Rothschild
5, rue Santerre - 75012 Paris
Adresse postale
10, chemin des Côtes
28130 Saint-Martin-de-Nigelles
aific@orange.fr
www.aific.fr - f

76 CREE-ARDDS 76
La Maison Saint-Sever
10/12, rue Saint-Julien
76100 Rouen
cree.ardds76@hotmail.fr

78 Durd'oreille
Secrétariat
5, avenue Général Leclerc
78160 Marly-le-Roi
SMS: 06 37 88 59 45
durdoreille7892@gmail.com
http://perso.numericable.fr/durdo

84 ACME - Surdi 84
3, allée du bois joli
30650 Rochefort-du-Gard
Tél.: 04 90 25 63 42
06 04 40 76 73
surdi84@gmail.com
surdi-84.webnode.fr

85 Section ARDDS 85 Vendée
Maison des Associations de Vendée
184, boulevard Aristide Briand
85000 La-Roche-sur-Yon
Tél.: 06 08 97 44 33
ardds85@orange.fr

87 Section ARDDS 87 Haute-Vienne
Tél.: 06 78 32 23 33
ardds87@orange.fr
f

94 FCM 94
Fraternité pour la Communication des personnes Malentendantes du 94
Tél.: 01 48 89 29 89
malentendant@orange.fr
www.malentendant.org

Retrouvez également
8 millions
de malentendants

SUR facebook et twitter

...ne restez plus seuls!

Malentendants, devenus-sourds...